

L'enseignante Marie Goreth Mukayisenga lève sa main à l'école GS Rosa Mystica à Kamonyi, au Rwanda. Cette école inclusive innove l'apprentissage des jeunes enfants en utilisant des épisodes ludoéducatifs créés par le Conseil d'éducation de base du Rwanda, financés par le GPE et la Banque mondiale.
GPE/ Nkurunziza (Trans.Lieu)

CHAPITRE 2

LES CONTRIBUTIONS DU GPE AUX RÉFORMES DU SYSTÈME POUR PROMOUVOIR UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ POUR CHAQUE ENFANT



PRINCIPAUX POINTS À RETENIR

- En juin 2024, les groupes locaux des partenaires de l'éducation avaient conclu 57 pactes de partenariat. Les réformes du système décrites dans les pactes de partenariat sont davantage hiérarchisées que les efforts de réforme précédents. La plupart des pactes intègrent l'égalité des genres en tant que question transversale dans leurs réformes. Les évaluations ont fait ressortir des preuves de l'existence d'un dialogue inclusif mené par le gouvernement dans le processus de préparation du pacte.
- En entreprenant les réformes du système définies dans leurs pactes, les pays ont identifié la manière dont ils relèveraient les principaux défis en matière de financement national, de planification et de suivi sectoriels intégrant la notion de genre, de coordination sectorielle, ainsi que de données et d'éléments factuels. Cette première année de référence fournit des preuves émergentes de la contribution du GPE aux réformes politiques et au renforcement institutionnel dans ces domaines. Les quatre cinquièmes des 15 pays ayant fait état de leurs progrès au cours de la première année de mise en œuvre étaient en bonne voie de relever les principaux défis en matière de financement national de l'éducation et de coordination sectorielle. Environ la moitié des pays étaient en bonne voie de relever les défis liés à la planification intégrant la notion de genre, ainsi qu'aux données et éléments factuels.
- Près de 60 % des pays partenaires ont soit maintenu leurs dépenses consacrées à l'éducation au point de référence de 20 %, ou au-dessus de ce point de référence, soit augmenté le montant de leurs dépenses consacrées à l'éducation par rapport à 2020, ce qui signifie que le nombre de pays partenaires ayant réalisé des progrès en matière de financement national a légèrement augmenté. La part moyenne des dépenses consacrées à l'éducation dans le total des dépenses publiques a augmenté pour la première fois depuis le début de la pandémie de COVID-19.
- Le pourcentage de groupes locaux des partenaires de l'éducation comportant à la fois des organisations de la société civile et des associations d'enseignants a légèrement baissé, en passant de 64,1 % au cours de l'exercice 2022 à 62,5 % au cours de l'exercice 2024.
- La proportion de pays partenaires ayant communiqué des données à l'ISU sur au moins 10 des 12 indicateurs a fluctué au cours de la période 2015-2023, et a diminué en passant de 48,9 % en 2022 à 44,3 % en 2023, ce qui prouve que les données internationales sont de moins en moins communiquées.
- Au cours de l'exercice 2024, plus de 80 % des financements pour le renforcement des capacités du système étaient en bonne voie d'atteindre leurs objectifs dans les trois guichets de financements pour le renforcement des capacités du système.

- Au cours de l'exercice 2024, 50 % des financements du GPE étaient alignés sur les systèmes nationaux et 64 % étaient harmonisés avec les autres sources de financement externe pour l'éducation. Le recours accru aux modalités harmonisées depuis l'exercice 2021 reflète en partie le succès du fonds à effet multiplicateur du GPE, dont les montants sont souvent combinés à ceux des cofinanciers qui débloquent le fonds à effet multiplicateur.
- Au cours de l'exercice 2024, les ressources du fonds à effet multiplicateur ont été épuisées plus tôt que prévu en raison de la forte demande pour ce type de financement. Le montant total des cofinancements mobilisés par le biais de tous les mécanismes de financement innovants du GPE depuis l'exercice 2022, soit près de 4 milliards de dollars, dépasse largement l'objectif de 1,6 milliard de dollars qui avait été fixé pour l'exercice 2024.
- Le nombre de financements approuvés a augmenté au cours de l'exercice 2024. En effet, plus d'un milliard de dollars de financements de mise en œuvre ont été approuvés pendant cet exercice, contre 398 millions de dollars au cours de l'exercice précédent. Les décaissements du Fonds du GPE ont également dépassé le milliard de dollars au cours de l'exercice 2024.
- Les financements de mise en œuvre continuent d'atteindre leurs objectifs à l'issue des projets, notamment en matière d'égalité des genres et d'inclusion. Sur les 24 financements qui ont été clôturés et qui ont transmis des rapports de fin d'exécution depuis le lancement du GPE 2025, 21 financements (88 %) ont atteint leurs objectifs généraux.
- Depuis le lancement du GPE 2025, le GPE a atteint près de 253 millions d'enfants, dont 103 millions de filles et 380 387 enfants en situation de handicap. Ces enfants représentent 39 % de tous les enfants en âge d'être scolarisés dans les 76 pays bénéficiant de financements du GPE qui ont communiqué ce chiffre. Sur ces 253 millions d'enfants, 70 % se trouvent dans des pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits.
- Soixante-deux pour cent des financements approuvés dans le cadre du GPE 2025 avaient défini l'égalité des genres comme objectif, contre 34 % des financements approuvés dans le cadre du GPE 2020.
- Tous les mécanismes transnationaux du GPE, c'est-à-dire le mécanisme de partage de connaissances et d'innovations (KIX), L'Éducation à voix haute et les initiatives d'appui technique, ont dépassé leurs objectifs pour 2024.
- En juin 2024, 61 % des annonces de contribution des bailleurs de fonds avaient été respectées, ce qui représente un décaissement total de 2,35 milliards de dollars provenant de 29 bailleurs de fonds.

INTRODUCTION

Le GPE contribue à la réalisation de l'ODD n° 4 en aidant les pays partenaires à élaborer et à mettre en œuvre les réformes du système énoncées dans leurs pactes de partenariat en trois étapes interdépendantes, à savoir : 1) le diagnostic du système éducatif et l'analyse de quatre facteurs clés (appelés facteurs favorables, c'est-à-dire le financement national, une planification et un suivi sectoriels intégrant la notion de genre, la coordination sectorielle, ainsi que les données et les éléments factuels) qui favorisent ou entravent la réalisation des résultats en matière d'éducation par les réformes du système ; 2) la hiérarchisation des réformes grâce à l'élaboration de pactes de partenariat qui décrivent les réformes et la manière dont elles seront soutenues par les partenaires au niveau du pays ; et 3) la mise en œuvre, l'apprentissage et l'adaptation par le biais de financements du GPE et d'autres financements nationaux et externes.

Ces étapes se traduisent par trois objectifs poursuivis au niveau des pays dans le cadre de résultats du GPE. L'objectif intermédiaire du GPE 2025, qui consiste à mobiliser des partenaires et des ressources au niveau national et mondial en vue d'obtenir des résultats durables, renforce les objectifs au niveau des pays.

Une fois que les groupes locaux des partenaires de l'éducation ont identifié une réforme du système dans leur pacte de partenariat, le GPE octroie un financement visant à soutenir cette réforme. Le GPE incite également à améliorer les quatre facteurs favorables en subordonnant jusqu'à 40 % de l'allocation du financement pour la transformation du système, appelé « financement complémentaire », à la réalisation des « déclencheurs du financement complémentaire », c'est-à-dire des mesures destinées à relever les défis les plus urgents qui ont été identifiés dans le pacte.

Parmi les financements du GPE octroyés au niveau des pays figurent : le financement pour la transformation du système, le financement pour le renforcement des capacités du système, l'Accélérateur de l'éducation des filles, ainsi que les mécanismes de financement innovants qui servent à mobiliser des financements supplémentaires au profit de l'éducation. Trois mécanismes transnationaux viennent compléter ces financements, à savoir : le mécanisme de partage de connaissances et d'innovations (KIX), L'Éducation à voix haute et les initiatives d'appui technique.

Le présent chapitre, qui s'articule autour des objectifs au niveau des pays et des objectifs intermédiaires, fait le point sur les progrès réalisés par les pays partenaires dans la mise en œuvre des principales mesures liées aux facteurs favorables. Il s'agit de la première année pour laquelle de telles données sont disponibles. Les parties portant sur les objectifs n° 1 et 2 au niveau des pays ont été regroupées afin que les progrès accomplis pour les quatre facteurs favorables puissent être examinés ensemble. Les pays partenaires viennent d'entamer l'examen de mi-parcours de leurs pactes. Par conséquent, les progrès réalisés sur le plan des réformes des pays seront disponibles dans le rapport sur les résultats de l'année prochaine.

Ce chapitre se penche également sur la manière dont les financements du GPE au niveau des pays, les mécanismes de financement innovants et les mécanismes transnationaux ont soutenu les réformes des pays partenaires.



2.1 OBJECTIFS N° 1 ET 2 AU NIVEAU DES PAYS : UNE PLANIFICATION ET UN SUIVI SECTORIELS INTÉGRANT LA NOTION DE GENRE, AINSI QU'UNE ACTION CONCERTÉE ET DES FINANCEMENTS COORDONNÉS

Au cours de l'exercice 2024, 24 pays partenaires ont conclu leurs pactes de partenariat, ce qui porte à 57 le nombre total de pactes. Ces derniers comprenaient des pays à revenu intermédiaire tels que l'Indonésie, la République kirghize et l'Ouzbékistan, qui n'étaient pas obligés de conclure des pactes pour bénéficier d'un financement du GPE. D'après les évaluations thématiques et au niveau du pays menées récemment, les réformes décrites dans les pactes de partenariat sont davantage hiérarchisées que les efforts de réforme précédents, en partie grâce à une approche plus systématique et davantage fondée sur des données probantes pour identifier les problèmes. Les évaluations ont également fait ressortir qu'il existe des preuves solides de l'existence d'un dialogue inclusif mené par le gouvernement dans le cadre du processus d'élaboration du pacte.

Les réformes du système nécessitent de mettre en place des facteurs favorables à leur réussite. Le Secrétariat du GPE, en coordination avec les groupes locaux des partenaires de l'éducation sous la direction du gouvernement, suit chaque année les progrès réalisés par les pays partenaires dans la mise en œuvre des principales mesures liées aux facteurs favorables, en commençant un an après que les groupes locaux des partenaires de l'éducation ont approuvé les réformes de leur système.

En juin 2024, 75 pays partenaires avaient réalisé une analyse des facteurs favorables, en précisant le niveau de priorité accordé à chaque facteur favorable (cf. [tableau 2.1](#))¹⁵. Parmi ces pays, le Conseil du GPE a approuvé le domaine d'intervention des financements du GPE pour 17 pays en juin 2023. Ces pays étaient donc tenus d'évaluer les progrès réalisés par rapport aux mesures liées aux facteurs favorables de « haute priorité » et de « priorité moyenne » qu'ils avaient identifiées dans leurs pactes de partenariat avant juin 2024¹⁶.

Cette première année de référence fournit des preuves émergentes de la contribution du GPE aux réformes politiques et au renforcement institutionnel, en plus des résultats directs des financements du GPE. Dans

TABLEAU 2.1 :

Analyse des facteurs favorables assortis de leurs niveaux de priorité depuis l'exercice 2024

Facteurs favorables	Haute priorité	Priorité moyenne	Priorité faible	Pays faisant état de leurs progrès
Planification et suivi sectoriels intégrant la notion de genre	17	53	5	15
Données et éléments factuels	32	39	4	13
Coordination sectorielle	11	53	11	13
Volume, équité et efficience des dépenses publiques nationales consacrées à l'éducation	46	25	4	15

Source : Secrétariat du GPE.

Remarque : Veuillez-vous référer à l'annexe J pour obtenir la liste exhaustive des pays et des niveaux de priorité pour les quatre facteurs favorables.

¹⁵ Niveaux de priorité : « Priorité faible : des ajustements mineurs dans le facteur favorable permettraient d'accélérer les progrès dans un ou plusieurs des résultats stratégiques principaux du pays. Priorité moyenne : la réalisation de progrès dans un ou plusieurs des résultats stratégiques du pays sera considérablement retardée si les problèmes dans le domaine du facteur favorable ne sont pas résolus. Haute priorité : la réalisation de progrès dans un ou plusieurs des résultats stratégiques du pays est jugée impossible ou très improbable à moins que des réformes majeures ne soient entreprises dans le domaine des facteurs favorables. Le(s) ministère(s) de l'éducation et/ou les partenaires de développement ne travaillent pas activement dans ce domaine, ou leur engagement est insuffisant pour apporter des améliorations significatives ». Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), « *Independent Technical Advisory Panel (ITAP) Guidelines and Report Template* », (Washington, DC : GPE, 2022), <https://assets.globalpartnership.org/s3fs-public/document/file/2022-08-GPE-ITAP-guidelines.pdf?VersionId=Ln23Vowb8Xn0d2elzpl8fRlaja3LnG6> (en anglais).

¹⁶ Au moment de la rédaction du présent rapport, 15 pays sur les 17 disposaient de données. Les progrès sont suivis pour les facteurs favorables jugés « hautement » ou « moyennement » prioritaires. L'ensemble des 15 pays ayant communiqué des données ont accordé une haute priorité ou une priorité moyenne au financement national de l'éducation et à la planification et au suivi sectoriels intégrant la notion de genre. Treize des 15 pays partenaires ont accordé une haute priorité ou une priorité moyenne à la disponibilité et l'utilisation des données, ainsi qu'à la coordination sectorielle. Dès qu'elles seront disponibles, les données des deux pays restants seront publiées sur le site web du GPE. Dans le rapport sur les résultats de 2025, 61 pays partenaires devraient communiquer des données.

l'ensemble, 12 pays sur 15 sont en bonne voie en matière de financement national, 10 sur 13 en matière de coordination sectorielle, sept sur 15 en matière d'égalité des genres et sept sur 13 en matière de données et d'éléments factuels. Les parties suivantes passent en revue les progrès réalisés par les pays à l'égard des facteurs favorables.

Planification sectorielle intégrant la notion de genre et réformes politiques (indicateurs 5ii et 9ii)

La planification et le suivi sectoriels intégrant la notion de genre ont été évalués dans 79 % des pays partenaires (soit 75 sur 95) au cours de l'exercice 2024 (indicateur 5iia), dont 32 pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits (PPFC). Parmi ces pays, 17 ont accordé une haute priorité à la planification sectorielle intégrant la notion de genre¹⁷ (cf. [tableau 2.1](#)).

Sept des 15 pays ayant communiqué des données étaient en bonne voie pour mener à bien les mesures décrites dans leur pacte afin d'éliminer les obstacles identifiés (indicateur 5iib). Ces mesures se répartissent en trois catégories principales, à savoir : l'intégration des questions de genre dans les analyses sectorielles de l'éducation, le renforcement de la planification opérationnelle, ainsi que le suivi de la mise en œuvre des plans et des politiques de l'éducation. Par exemple, le Guyana progresse dans son analyse de l'égalité des genres dans l'éducation et l'examen de ses programmes d'enseignement fondé sur le genre. Le Salvador a entrepris une analyse des résultats de l'évaluation des acquis scolaires en tenant compte de la problématique du genre et le Kenya évalue les disparités entre les filles et les garçons au niveau préscolaire.

Le cadre de résultats suit également l'existence d'une loi portant sur le droit à l'éducation, un élément de l'analyse des facteurs favorables à la planification sectorielle intégrant la notion de genre (indicateur 5iic). Deux tiers des 75 pays disposent d'un cadre législatif garantissant le droit à l'éducation pour tous les enfants.

Plusieurs pays s'intéressent également à la planification opérationnelle. Par exemple, le Cambodge est en passe d'harmoniser ses programmes d'apprentissage dans les premières années de scolarité entre les différents niveaux de gouvernement et les partenaires de développement. Le Kenya met actuellement en place un cadre permettant d'effectuer un suivi conjoint de la mise en œuvre des politiques à l'aide de données harmonisées qui sont communiquées par les principaux

acteurs du secteur de l'éducation. Le Rwanda et le Zimbabwe renforcent les capacités de planification et la coordination au niveau des districts pour s'assurer que les activités éducatives sont alignées sur le plan sectoriel. Enfin, l'Ouganda renforce son système de suivi de la mise en œuvre en vue d'améliorer la planification au niveau local.

Les financements pour le renforcement des capacités du système visent à soutenir la planification et le suivi sectoriels intégrant la notion de genre des pays, et les données provenant de l'exercice 2024 montrent que 95,8 % des financements pour le renforcement des capacités du système sont en bonne voie d'exécution dans l'ensemble (soit 23 sur 24). Ce pourcentage s'élève à 88,9 % pour les PPFC (soit huit sur neuf) (indicateur 9ii). Les progrès réalisés en matière de planification et de suivi sectoriels intégrant la notion de genre constituent l'un des aspects de l'approche plus large du GPE visant à promouvoir l'égalité des genres dans l'accès à l'éducation, au sein de l'éducation et par l'éducation, qui a considérablement progressé au cours de l'exercice 2024 (cf. [encadré 2.1](#)).

Données et éléments factuels (indicateurs 8i, 8ii et 13)

En juin 2024, le facteur favorable lié aux données et aux éléments factuels a été évalué dans 79 % des pays partenaires (soit 75 sur 95), dont 32 PPFC (indicateur 8iia). Sur ces 75 pays, 43 % ont accordé une haute priorité aux données et aux éléments factuels (cf. [tableau 2.1](#)). La communication des principales statistiques relatives à l'éducation ventilées par handicap, qui constitue un élément de l'analyse des facteurs favorables pour les données et les éléments factuels, fait également l'objet d'un suivi indépendant dans le cadre de résultats du GPE (indicateur 8iic). Sur les 75 pays où les données et les éléments factuels ont été évalués, 78 % ont communiqué les principales statistiques sur l'éducation ventilées par handicap au niveau national, mais les données ne sont pas systématiquement communiquées à l'ISU.

Au cours de l'exercice 2024, les principales initiatives visant à améliorer les données et les éléments factuels ont été considérées comme étant « en bonne voie d'exécution » dans sept des 13 pays partenaires ayant fait état de leurs progrès (indicateur 8iib). Ces initiatives comprennent souvent des mesures visant à améliorer les systèmes d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE), les systèmes d'évaluation des acquis scolaires, les données ventilées par sexe et l'utilisation des données

¹⁷ La période de référence pour l'indicateur 5iia est passée de l'année civile à l'exercice.

ENCADRÉ 2.1 : Le point sur le travail du GPE en matière d'égalité des genres en 2024

L'une des principales priorités du GPE est de promouvoir l'égalité des genres dans l'accès à l'éducation, au sein de l'éducation et par l'éducation. Le GPE prend de nouvelles mesures pour pouvoir mieux intégrer les questions de genre avec d'autres dimensions qui affectent les possibilités d'apprentissage, telles que le handicap et le lieu de résidence, dans son approche de travail avec les pays partenaires.

Environ 90 % des pactes de partenariat s'appuient sur une analyse de genre, ainsi que sur des données et des éléments factuels récents portant sur l'égalité des genres. De plus, 72 % des pactes de partenariat intègrent l'égalité des genres en tant que question transversale dans leurs réformes nationales^a. Par ailleurs, des données indépendantes montrent que les pays partenaires intègrent également une approche plus large de l'égalité des genres dans l'éducation. Dans la phase 1 de son rapport de synthèse, l'évaluation thématique et au niveau des pays^b du GPE 2025 a constaté que les activités identifiées par les huit pays de l'échantillon dans leurs pactes de partenariat ne se cantonnent pas à l'égalité des genres dans l'accès à l'éducation. L'évaluation a trouvé des exemples de pays qui luttent contre les inégalités entre les genres au sein du système éducatif et par l'éducation, et qui se servent de l'éducation pour améliorer l'égalité des genres dans la société en général.

L'égalité des genres est également intégrée au début du processus de préparation du programme pour les financements de mise en œuvre du GPE. Au 1^{er} juillet 2024, 71 % des notes conceptuelles des programmes (soit 25 sur 35) intégraient l'égalité des genres au début du processus, et 77 % (soit 17 sur 22) l'ont fait au cours des 12 derniers mois. Le nombre plus élevé de notes conceptuelles ayant récemment intégré l'égalité des genres indique qu'il y a une meilleure compréhension commune de l'approche du GPE pour mettre en œuvre l'égalité des genres.

En tant que membre fondateur de l'initiative *Safe to Learn*, le GPE s'est davantage engagé dans des initiatives visant à mettre fin à la violence en milieu scolaire, en particulier la violence sexiste, afin que les enfants soient libres d'apprendre, de s'épanouir et de réaliser leurs rêves. En janvier 2024, le GPE a collaboré avec le Center for Global Development, la *Coalition for Good Schools, Safe to Learn* et le Bureau des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement du Royaume-Uni pour organiser la conférence de *Wilton Park* sur la violence dans l'éducation. Le GPE a également mis à l'essai une initiative d'appui technique sur la prévention de la violence, dans le cadre de laquelle les pays partenaires mettent en œuvre des interventions intersectorielles pour lutter contre la violence sexiste. Par exemple, le ministère de l'Éducation du Mali a l'intention de s'associer au ministère de la Justice et au Parlement pour renforcer la loi relative à la violence sexiste, tout en améliorant son application à l'intérieur et aux abords des écoles.

^a D'après un examen mené sur 46 pactes de partenariat.

^b *Triple Line Consulting*, « Étude GPE 2022-2026 : Évaluation thématique et au niveau des pays », (Londres : Triple Line Consulting, 5 avril 2024), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/evaluation-thematique-et-au-niveau-des-pays-rapport-de-synthese-phase-1>.

pour renforcer la prise de décision. Par exemple, le Cambodge, le Tadjikistan et la Tanzanie sont en train de moderniser leurs SIGE avec du nouveau matériel informatique et de nouveaux logiciels, en intégrant divers systèmes de gestion des données ainsi que de nouvelles données démographiques, telles que des données relatives au genre et au handicap.

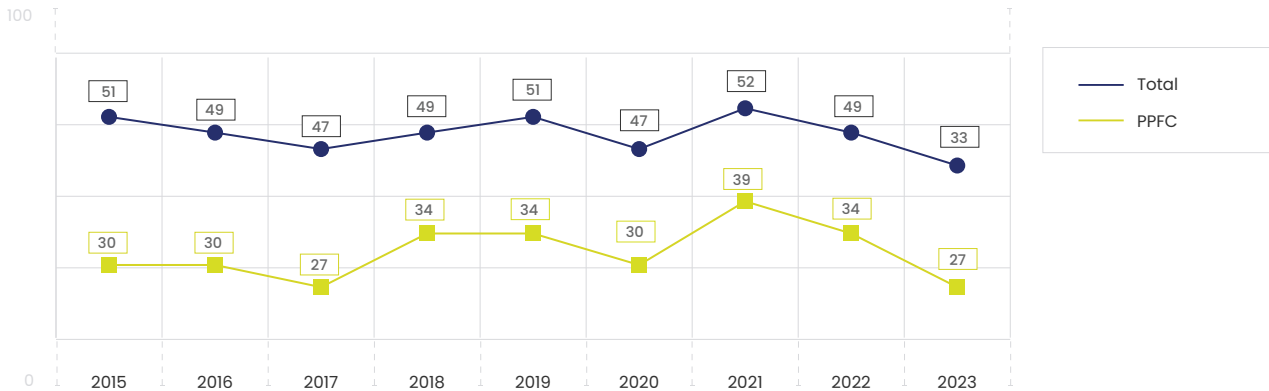
Le Cambodge, le Salvador, la Somalie (fédérale) et la Tanzanie (continentale) mettent actuellement en place des cadres stratégiques pour pouvoir évaluer régulièrement les acquis scolaires des élèves. Leurs politiques visent à mesurer les résultats d'apprentissage afin d'exploiter les données sur la qualité des apprentissages pour orienter les stratégies pédagogiques.

FIGURE 2.1 :

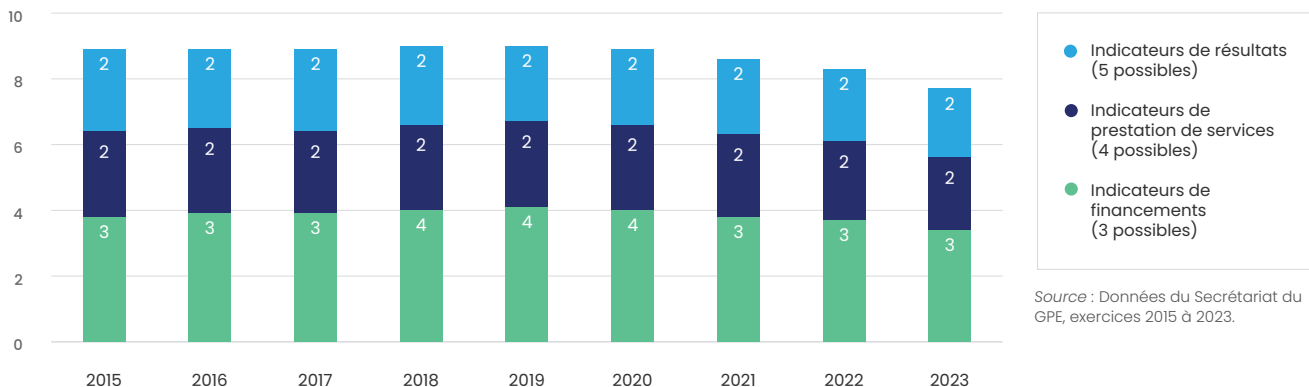
Les pays partenaires sont toujours confrontés à des difficultés en matière de disponibilité et de communication des données.

Proportion de pays partenaires communiquant des données à l'ISU sur au moins 10 des 12 indicateurs mondiaux clés de l'éducation et nombre moyen d'indicateurs communiqués, 2015-2023.

a) Proportion de pays partenaires communiquant des données à l'ISU sur au moins 10 des 12 indicateurs mondiaux clés de l'éducation (en pourcentage)



b) Nombre d'indicateurs communiqués par catégorie



Source : Données du Secrétariat du GPE, exercices 2015 à 2023.

Le Bhoutan, la République démocratique du Congo, le Salvador et le Guyana se concentrent sur la collecte et l'utilisation de données ventilées par sexe et d'informations sexospécifiques.

Trois pays partenaires encouragent une culture de décisions fondées sur les données à tous les niveaux administratifs, en formant le personnel aux processus de traitement des données et en créant des mécanismes de retour d'information pour s'assurer que les données sont efficacement utilisées pour planifier et élaborer les politiques.

Vu le peu de progrès accomplis à l'égard de la disponibilité des données internationales sur l'éducation,

ces mesures s'avèrent primordiales. Entre 2015 et 2023, la proportion de pays partenaires ayant communiqué des données à l'ISU sur au moins 10 des 12 indicateurs (indicateur 8i) a fluctué. En 2015, 51,1 % des pays partenaires avaient communiqué des données sur au moins 10 des 12 indicateurs à l'ISU (cf. figure 2.1). Cette proportion a diminué pour atteindre 44,3 % (soit 39 pays sur 88) en 2023, ce qui prouve que les données internationales sont de moins en moins communiquées. La proportion de PPFC ayant communiqué des données sur au moins 10 indicateurs a également fluctué, en atteignant son niveau le plus faible en 2017 et en 2023 avec 27,3 %, et son apogée en 2021 avec 39,3 %. En 2023, ce chiffre s'élève à 27,3 % (soit neuf PPFC sur 33)¹⁸.

¹⁸ Le manque de données disponibles peut être une raison pour expliquer le nombre limité de données communiquées à l'ISU. Toutefois, dans de nombreux cas, les données au niveau des pays existent mais celles-ci ne sont pas forcément communiquées à l'ISU.

Le nombre moyen d'indicateurs communiqués annuellement par l'ensemble des pays partenaires a légèrement diminué, passant de 8,9 en 2015 à 7,7 en 2023. Comme l'indique le rapport sur les résultats de 2023, un nombre toujours moins important de pays communiquent des données sur les indicateurs relatifs à la prestation de services (les données relatives aux enseignants), les indicateurs relatifs au financement (en particulier, la part consacrée à l'éducation dans les dépenses publiques) et les indicateurs provenant des enquêtes menées auprès des ménages que sur les autres indicateurs.

Grâce au mécanisme de financement complémentaire, le GPE favorise la mise en œuvre de mesures clés destinées à améliorer les systèmes de données. Au 30 juin 2024, dans les 23 pays dont le Conseil d'administration a approuvé les déclencheurs du financement complémentaire, cinq de ces déclencheurs étaient liés à des mesures visant à améliorer les données et les éléments factuels. Par exemple, en Ouganda, 15 millions sur les 162,5 millions de dollars alloués sont subordonnés à la mise en place d'un SIGE efficace. Au Libéria, le décaissement de 950 000 dollars sur les 34,5 millions de dollars alloués au titre du financement pour la transformation du système est conditionné à la production par le pays de rapports statistiques dans les délais impartis.

Coordination sectorielle (indicateurs 8iii, 10, 12 et 13ii)

L'objectif n° 2 au niveau des pays vise à aider les pays partenaires à renforcer une action concertée et des financements coordonnés en faveur de l'éducation. Le GPE apporte une valeur ajoutée en mobilisant les partenaires au niveau national pour soutenir la réforme du système des pays¹⁹.

La coordination sectorielle a été évaluée dans 79 % des pays partenaires (soit 75 sur 95), dont 32 PPFC (indicateur 8iiia). Sur ces 75 pays, 11 ont accordé une haute priorité à la coordination sectorielle (cf. [tableau 2.1](#))²⁰.

La majorité des pays disposant de données (soit 10 sur 13) étaient en bonne voie de mener à bien les mesures décrites dans leurs pactes pour améliorer la coordination sectorielle, et deux des quatre PPFC étaient également en

bonne voie (indicateur 8iiib). Les mesures menées dans ces pays pouvaient être réparties en deux catégories, à savoir : le renforcement de l'action concertée et des financements coordonnés.

Les pays se sont généralement efforcés de mettre en place ou de renforcer les mécanismes de collaboration dans le secteur. Par exemple, la Somalie (fédérale) réactive actuellement les groupes de travail techniques pour les acteurs du secteur de l'éducation, et le Tadjikistan est sur le point de créer et d'équiper une unité de coordination et d'analyse au sein du ministère de l'Éducation.

En ce qui concerne les financements coordonnés, la Somalie (fédérale) est en bonne voie pour renforcer ses processus de budgétisation et de gestion financière afin de pouvoir effectuer un meilleur suivi du budget alloué à l'éducation et des ressources provenant des bailleurs de fonds. La Tanzanie (Zanzibar) élabore un cadre de financement conjoint pour son plan sectoriel qui permettra d'aligner le financement externe sur les priorités nationales. Le Rwanda réalise actuellement une enquête pour identifier et cartographier les principaux bailleurs de fonds du secteur de l'éducation dans le pays.

Le financement pour le renforcement des capacités du système aide également les pays partenaires à améliorer la coordination sectorielle. Au cours de l'exercice 2024, 88,2 % (soit 15 sur 17) des financements pour le renforcement des capacités du système dans le cadre du guichet « mobilisation pour une action concertée et des financements coordonnés » se déroulent comme prévu (indicateur 10ii), et ce pourcentage s'élevait à 83,3 % pour les PPFC (soit cinq sur six).

Dialogue sectoriel inclusif

Le groupe local des partenaires de l'éducation, qui comprend diverses parties prenantes, notamment des autorités nationales, des bailleurs de fonds, des agences multilatérales, des organisations non gouvernementales, le secteur privé, des représentants d'enseignants et des organisations de la société civile, constitue un forum de concertation destiné à promouvoir le dialogue sur les politiques du secteur de l'éducation au niveau du pays. L'inclusion d'associations d'enseignants et d'organisations de la société civile dans les groupes locaux des

¹⁹ J. Perrier, M. Ramos et C. Salzano, « Une action coordonnée pour transformer l'éducation : quels avantages pour les différents acteurs et partenaires de l'éducation ? », Blog Éducation pour tous, 12 juillet 2023, <https://www.globalpartnership.org/fr/blog/action-coordonnee-transformer-education-avantages-acteurs-partenaires>.

²⁰ La période de référence pour l'indicateur 8iiia est passée de l'année civile à l'exercice.

partenaires de l'éducation (indicateur 8iic) permet de garantir que les voix des enseignants et des citoyens sont entendues et prises en compte dans les politiques de l'éducation et les processus décisionnels²¹.

L'évaluation initiale du modèle opérationnel du GPE 2025 a constaté que le dialogue inclusif s'est amélioré lors du processus d'identification des réformes du système.

Au cours de l'exercice 2024, 62,5 % des groupes locaux des partenaires de l'éducation (61,5 % dans les PPFC) comprenaient à la fois des organisations de la société civile et des associations d'enseignants, 96,6 % comprenaient des organisations de la société civile (97,4 % dans les PPFC) et 63,6 % comprenaient des associations d'enseignants (64,1 % dans les PPFC) (cf. figure 2.2). Le pourcentage de groupes locaux des partenaires de l'éducation comprenant à la fois des organisations de la société civile et des associations d'enseignants a enregistré une légère baisse par rapport à 2023²².

Le financement pour le renforcement des capacités du système permet également aux gouvernements et aux parties prenantes du secteur de l'éducation de tirer des enseignements communs des données probantes afin de favoriser une meilleure mise en œuvre des plans et des politiques de l'éducation. Quatre-vingts pour cent des financements pour le renforcement des capacités du système (soit huit sur dix), et 66,7 % dans les PPFC (soit trois sur cinq), relevant de ce guichet de financement se sont déroulés comme prévu au cours de l'exercice 2024 (indicateur 13ii).

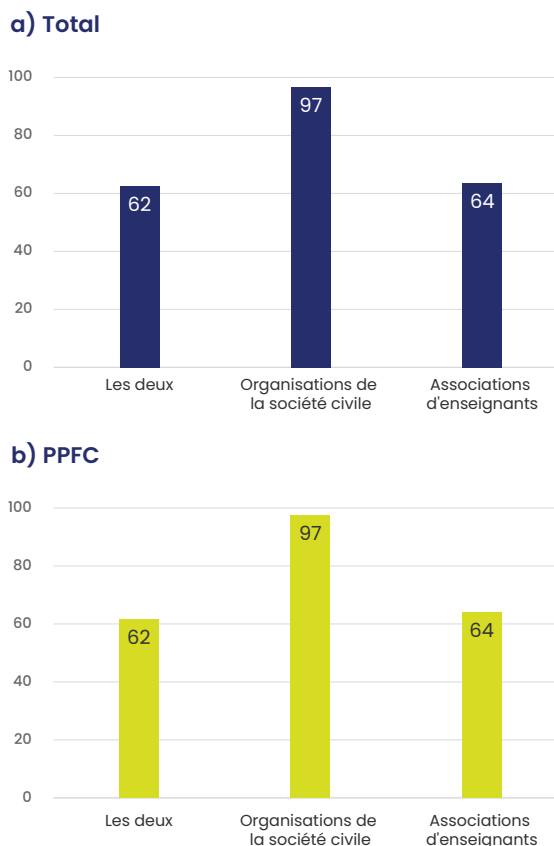
Financements coordonnés à travers les financements du GPE

Dans le cadre de son engagement pour garantir des financements coordonnés, le GPE suit les deux composantes suivantes : 1) l'alignement de ses financements sur les systèmes nationaux existants afin de réduire les inefficacités en matière de coordination et de mise en œuvre ; et 2) l'harmonisation ou la mise en commun de ses financements avec d'autres ressources

FIGURE 2.2 :

Un plus grand nombre de groupes locaux des partenaires de l'éducation comprennent des représentants de la société civile que des représentants d'associations d'enseignants.

La proportion de groupes locaux des partenaires de l'éducation comprenant des représentants de la société civile et des représentants d'associations d'enseignants, exercice 2024 (en %)



Source : Données du Secrétariat du GPE, exercice 2024.

Remarque : La période de référence pour l'indicateur 8iic est passée de l'année civile à l'exercice. Le nombre total est passé à 88 cette année avec l'adhésion des nouveaux pays partenaires suivants : l'Angola, le Belize, la République arabe d'Égypte et le Sri Lanka. L'Ukraine, qui est devenue un pays partenaire l'année dernière, dispose désormais d'un groupe local des partenaires de l'éducation. La collecte de données sur les groupes locaux des partenaires de l'éducation dans les îles du Pacifique a également changé cette année, en passant d'un niveau régional à un niveau national. Les données comprennent désormais des saisies distinctes pour Kiribati, les îles Marshall, Samoa, Tonga et Tuvalu. Fidji, les États fédérés de Micronésie et Vanuatu font désormais partie des îles du Pacifique.

21 Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), « Charte du Partenariat mondial pour l'éducation », (Washington, DC : GPE, janvier 2023), <https://www.globalpartnership.org/fr/node/document/download?file=document/file/2023-01-charte-partenariat-mondial-education.pdf>. Veuillez également vous référer au document du GPE, « Principes pour des groupes locaux des partenaires de l'éducation », (Washington, DC : GPE, avril 2020), <https://assets.globalpartnership.org/s3fs-public/document/file/2020-04-GPE-principles-effective-local-education-groups-FR.pdf?VersionId=qknWMMqEbtPsVlJqDFiJbLoU96PqFmFeP#:~:text=Les%20Groupes%20locaux%20des%20partenaires,éducation%20développé%20par%20le%20pays>.

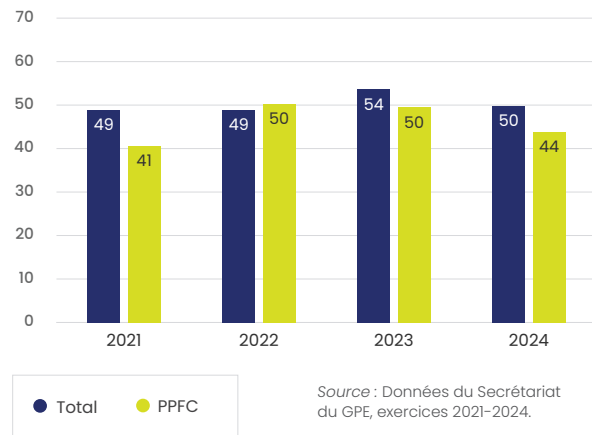
22 Sur les quatre pays qui ont rejoint le partenariat au cours de l'exercice 2024, le Belize et la République arabe d'Égypte ont déclaré être représentés à la fois par des organisations de la société civile et des associations d'enseignants, tandis que l'Angola et le Sri Lanka ont déclaré n'être représentés que par des organisations de la société civile. La communication des données pour les îles du Pacifique est passée d'un niveau régional à un niveau national. Kiribati, les îles Marshall, Samoa, les îles Salomon, Tonga et Tuvalu communiquent désormais leurs données séparément. Kiribati, les îles Marshall, Samoa et les îles Salomon ont déclaré être représentés à la fois par des organisations de la société civile et des associations d'enseignants. Les Tonga ont déclaré n'être représentés que par une organisation de la société civile et les Tuvalu que par une association d'enseignants. La représentation des organisations de la société civile et les performances globales des groupes locaux des partenaires de l'éducation se sont améliorées pour les États fédérés de Micronésie et l'Ukraine ; la représentation des associations d'enseignants et les performances globales des groupes locaux des partenaires de l'éducation se sont améliorées pour les Fidji, la Somalie (fédérale) et le Tadjikistan. En revanche, la représentation des associations d'enseignants et les performances globales des groupes locaux des partenaires de l'éducation ont baissé pour les Caraïbes, le Honduras, le Libéria, le Pakistan et la République du Yémen.

FIGURE 2.3 :

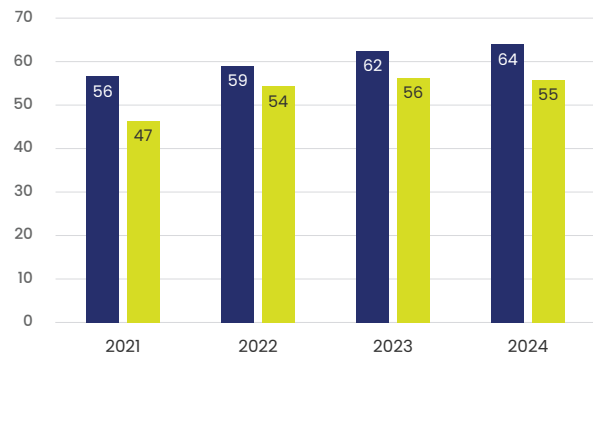
Depuis 2021, la part des financements alignés s'est maintenue à environ 50 % et la proportion de financements harmonisés a augmenté.

Proportion de financements du GPE alignés sur les systèmes nationaux et ayant recours à des modalités de financement harmonisées, 2021-2024 (en %)

a) Alignement



b) Harmonisation



externes par le biais de modalités de mise en œuvre cofinancées ou mises en commun afin de réduire la fragmentation de l'aide²³.

La part des financements du GPE qui s'alignent sur les systèmes nationaux a fluctué autour de 50 % depuis 2021, et a atteint 49,9 % (soit 48 financements sur 97)²⁴ dans l'ensemble des pays en 2024 et 43,8 % (soit 20 financements sur 46) dans les PFFC (cf. figure 2.3.a).

La part des financements de mise en œuvre ayant recours à des modalités harmonisées n'a pas cessé d'augmenter depuis 2021, et a atteint 64 % (soit 62 financements sur 97) dans l'ensemble des pays en 2024 et 55,8 % (soit 26 financements sur 46) dans les PFFC (cf. figure 2.3.b). Cette hausse peut en partie s'expliquer par la croissance du fonds à effet multiplicateur du GPE, dont les montants sont souvent combinés à ceux des cofinanciers qui débloquent le fonds à effet multiplicateur. Le montant des financements de mise en œuvre ayant recours à des modalités harmonisées a atteint 1,9 milliard de dollars sur un total de 2,9 milliards de dollars.

Financement national de l'éducation (indicateurs 4i et 11)

Le volume du financement national de l'éducation dans les pays partenaires s'est légèrement amélioré en 2023. Cinquante-huit pour cent des pays partenaires (soit 43 sur 74)²⁵ ont soit maintenu leurs dépenses consacrées à l'éducation au point de référence de 20 % ou au-dessus de ce point de référence, soit augmenté leurs dépenses consacrées à l'éducation par rapport à 2020 (indicateur 4i) (cf. figure 2.4).

La part moyenne des dépenses consacrées à l'éducation a diminué depuis le début de la pandémie de COVID-19, mais a connu un léger regain en 2023 (cf. figure 2.5). Entre 2019 et 2022, la part moyenne des dépenses consacrées à l'éducation dans le total des dépenses publiques a diminué de 1,9 point de pourcentage, ce qui démontre que la pandémie a eu des répercussions sur le financement de l'éducation.

²³ Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), « *Coordinated Action to Transform Education* », (Washington, DC : GPE, non daté), <https://www.edc.org/sites/default/files/Coordinated-Action-Transform-Education.pdf> (en anglais).

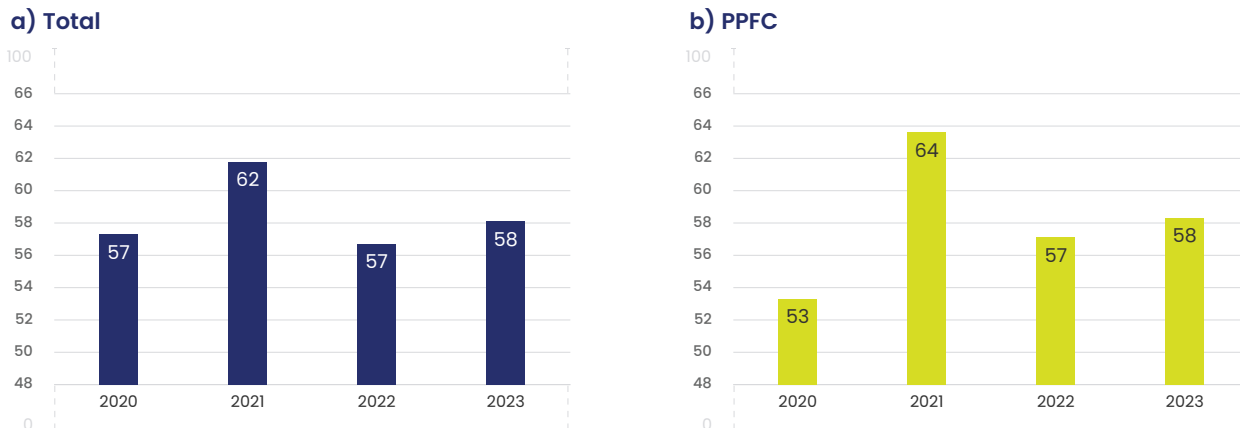
²⁴ Quatre-vingt-dix-sept représentent le nombre de financements de mise en œuvre (c'est-à-dire les financements pour la transformation du système, les financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation, les financements au titre du fonds à effet multiplicateur et au titre de l'Accélérateur de l'éducation des filles) en cours d'exécution durant l'exercice 2024, sans compter les financements régionaux (pour les îles des Caraïbes et du Pacifique) et les financements accélérés. Le nombre total de financements de mise en œuvre en cours d'exécution durant l'exercice 2024 s'élève à 119, en comptant les financements régionaux et les financements accélérés.

²⁵ Soixante-quatorze pays disposent de données à deux moments, à savoir pour l'année de référence et l'année réelle. Les autres pays partenaires ne disposaient pas de documents budgétaires accessibles au public permettant de calculer la part des dépenses publiques consacrée à l'éducation.

FIGURE 2.4 :

Le financement national de l'éducation s'est légèrement amélioré en 2023.

Proportion de pays partenaires qui ont atteint le point de référence de 20 % ou augmenté leur part de dépenses consacrées à l'éducation, 2020–2023 (en %)



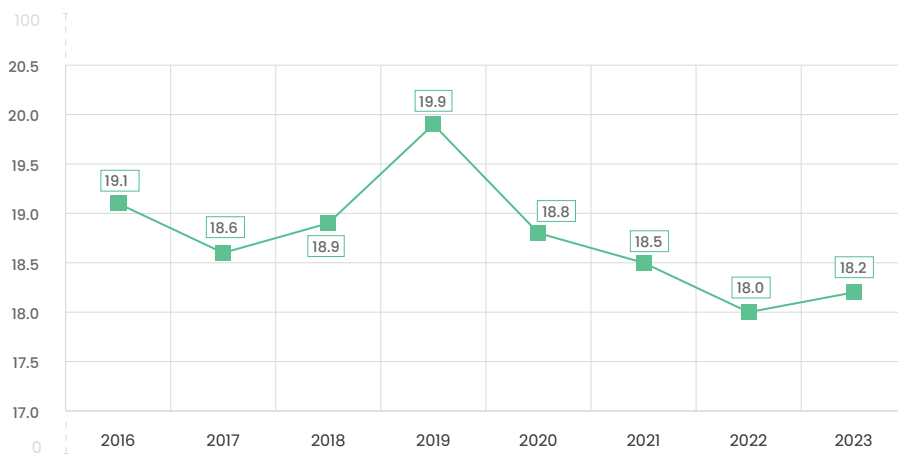
Source : Secrétariat du GPE.

Remarque : Les données de 2021, 2022 et 2023 pour l'indicateur 4i reflètent la proportion de pays qui ont atteint le point de référence de 20 % ou qui ont augmenté leur part de dépenses consacrées à l'éducation par rapport à 2020. La valeur de 2020 reflète la proportion de pays qui ont atteint le point de référence de 20 % ou qui ont augmenté leur part de dépenses consacrées à l'éducation entre 2019 et 2020.

FIGURE 2.5 :

La part des dépenses consacrées à l'éducation a diminué depuis 2020.

Part moyenne des dépenses publiques consacrées à l'éducation, hors service de la dette, dans 62 pays partenaires disposant de données, 2016–2023 (en %)



Source : Secrétariat du GPE.

Dans ce contexte où les dépenses consacrées à l'éducation sont limitées, le GPE aide les pays partenaires à améliorer l'équité, l'efficacité et le volume du financement national de l'éducation. Le financement national a été le facteur favorable le plus souvent privilégié, dès lors que 46 pays ont accordé une haute priorité à ce facteur (cf. tableau 2.1). Sur les 15 pays qui disposent de données sur leurs progrès, 12 (dont trois PPFC) étaient en bonne voie pour mener à bien les mesures relatives au financement national qu'ils avaient identifiées dans leurs pactes de partenariat.

Les mesures en faveur de l'équité impliquent généralement des changements d'orientation des politiques publiques visant à rendre la répartition des subventions aux écoles, des enseignants ou du matériel d'enseignement et d'apprentissage plus équitable. Par exemple, au Népal, un plan de rationalisation de l'affectation des enseignants a été approuvé en vue d'améliorer l'équité de l'affectation des enseignants et, par conséquent, de réduire le taux de redoublement en première année dans les écoles moins performantes. Au Rwanda, la politique de subventions aux écoles par

élève a été revue de manière à accorder une subvention plus élevée aux enfants en situation de handicap. Quatre pays se sont efforcés de recueillir des données ou de réaliser des études analytiques portant sur l'équité. Par exemple, le Bhoutan entreprend actuellement un examen des dépenses et des finances publiques, le Guyana mène une enquête de suivi des dépenses publiques ainsi qu'une étude sur l'évolution des comptes nationaux de l'éducation, et le Tadjikistan procède à un examen de l'efficacité du mécanisme de subventions accordées aux écoles par élève.

Parmi les exemples de pays qui s'efforcent d'accroître l'efficacité figurent le Cambodge et le Rwanda, qui améliorent leurs capacités institutionnelles en mettant au point des systèmes de gestion financière et en les intégrant aux SIGE. Par ailleurs, la République démocratique du Congo a entrepris une mesure politique essentielle pour améliorer l'efficacité par une meilleure gestion des enseignants, et le Zimbabwe réalise une revue des dépenses publiques pour identifier les points de blocage dans les processus de budgétisation et de dépenses jusqu'en octobre 2024.

En ce qui concerne le volume du financement, le Cambodge renforce les capacités du ministère de l'Éducation en matière de modélisation financière et de plaidoyer auprès du ministère des Finances. La Somalie (fédérale) et la Tanzanie (Zanzibar) poursuivent des politiques visant à accroître la part des dépenses publiques consacrées à l'éducation. Au Zimbabwe, un groupe de travail sur le financement des écoles a été créé pour élaborer et mettre en place une politique de financement des écoles destinée à accroître le volume du financement national.

Sur les 23²⁶ pays dont les déclencheurs du financement complémentaire ont été approuvés avant le 30 juin 2024, tous ont au moins un déclencheur lié au financement national. Les déclencheurs liés au financement national représentent 300 millions de dollars, soit 81 % du montant total des financements complémentaires qui ont été approuvés jusqu'à présent. Pour 15 pays, les déclencheurs se focalisent sur l'équité et/ou l'efficacité du financement national. Le déclencheur du financement complémentaire n'est lié au volume du financement

national qu'en Érythrée, où il est nécessaire d'augmenter les fonds disponibles pour financer les salaires des enseignants. Pour les sept autres pays, les déclencheurs ciblent une association des trois dimensions, à savoir le volume, l'équité et l'efficacité. De nombreux déclencheurs se concentrent sur les enseignants, avec des conditions comme l'augmentation du nombre d'enseignants de qualité et leur affectation dans les zones où les besoins sont les plus importants.

2.2. OBJECTIF N° 3 AU NIVEAU DES PAYS : RENFORCER LES CAPACITÉS, ADAPTER ET APPRENDRE POUR METTRE EN ŒUVRE ET PROMOUVOIR DES RÉSULTATS À GRANDE ÉCHELLE

Le financement du GPE aide les pays partenaires à mettre en œuvre leurs réformes et leurs mesures prioritaires et à renforcer leurs capacités. Le GPE déploie ses financements au niveau des pays par le biais de plusieurs mécanismes de financement, qui soutiennent chacun des aspects essentiels des réformes des pays, notamment le financement pour la transformation du système, le financement pour le renforcement des capacités du système, l'Accélérateur de l'éducation des filles et les mécanismes de financement innovants visant à mobiliser des financements supplémentaires pour l'éducation.

Cette partie donne un aperçu de la performance des financements du GPE au niveau des pays, en se penchant particulièrement sur les financements de mise en œuvre, qui constituent le mécanisme de financement le plus important du GPE²⁷.

Portefeuille des financements de mise en œuvre

Le nombre de financements approuvés a considérablement augmenté au cours de l'exercice 2024, dès lors que plus d'un milliard de dollars de financements de mise en œuvre ont été approuvés, contre 398 millions de dollars au cours de l'exercice précédent (cf. figure 2.6). Ces financements comprenaient 16 financements

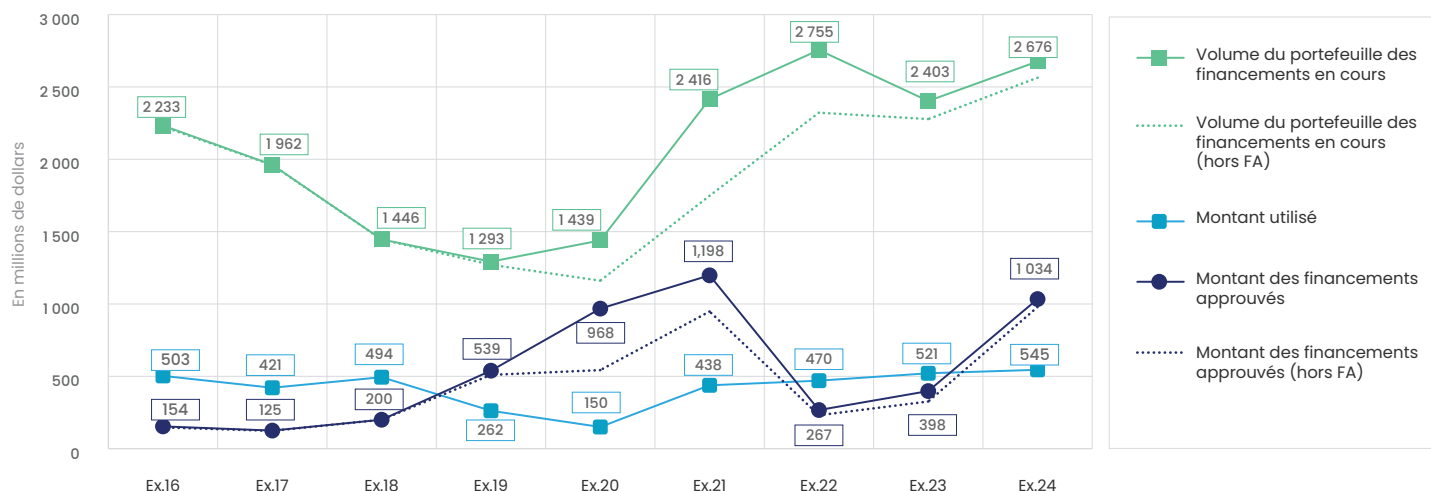
²⁶ Vingt-cinq pays depuis le 1^{er} septembre 2024.

²⁷ Parmi les financements de mise en œuvre figurent les financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation, les financements pour la transformation du système, les financements au titre du fonds à effet multiplicateur et les financements accélérés. Alors que le déploiement du modèle opérationnel du GPE 2025 se poursuit, le portefeuille de financements et les performances présentées dans ce chapitre reflètent l'ensemble des financements approuvés dans le cadre des modèles opérationnels du GPE 2020 et du GPE 2025.

FIGURE 2.6 :

Sans compter les financements accélérés, le volume du portefeuille des financements de mise en œuvre en cours d'exécution et le nombre de financements approuvés a atteint un niveau record.

Montant des financements de mise en œuvre approuvés et utilisés, et volume du portefeuille de financements en cours d'exécution, exercices 2016-2024 (en millions d'USD)



Source : Secrétariat du GPE.

Remarque : FA signifie « financement accéléré » et comprend les financements accélérés ordinaires et les financements accélérés COVID-19.

pour la transformation du système²⁸, 12 financements au titre du fonds à effet multiplicateur²⁹, six financements accélérés et deux financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation³⁰. Sans compter les financements accélérés, le montant des financements approuvés a atteint un niveau record de 979 millions de dollars au cours de l'exercice 2024. Cette amélioration de l'efficacité opérationnelle a été rendue possible grâce à des réformes de la gouvernance, à la simplification des processus de financement, au renforcement du travail mené par le Secrétariat du GPE pour effectuer le suivi des financements et la gestion du portefeuille, ainsi qu'à l'augmentation du nombre d'agents partenaires accrédités.

Le rythme auquel les financements pour la transformation du système ont été approuvés s'est accéléré.

Au total, depuis le lancement du GPE 2025, le GPE a approuvé trois financements pour la transformation du système en juin 2023 et 19 financements en juin 2024. Vingt-trois autres devraient être approuvés d'ici décembre 2024, ce qui portera à 42 le nombre total de financements pour la transformation du système approuvés. Le temps nécessaire aux pays partenaires pour obtenir l'approbation de leurs financements (y compris l'analyse sectorielle de l'éducation et l'élaboration du plan sectoriel de l'éducation) a diminué, dès lors qu'il est passé d'environ 39 mois dans le cadre du GPE 2020 à 25 mois dans le cadre du modèle opérationnel du GPE 2025³¹.

La taille du portefeuille de financements de mise en œuvre en cours d'exécution a également augmenté durant l'exercice 2024, puisque celle-ci a atteint 2,7

28 Il s'agit du nombre de financements ayant des composantes du financement pour la transformation du système qui ont été approuvés au cours de l'exercice 2024. Le total comprend six financements pour la transformation du système, quatre financements pour la transformation du système associés à un financement au titre du fonds à effet multiplicateur, cinq financements pour la transformation du système associés à un Accélérateur de l'éducation des filles, ainsi qu'un financement pour la transformation du système associé à un financement au titre du fonds à effet multiplicateur et au titre de l'Accélérateur de l'éducation des filles.

29 Les 12 financements au titre du fonds à effet multiplicateur ne détiennent aucune composante du financement pour la transformation du système ; 11 financements sur les 12 étaient uniquement des financements au titre du fonds à effet multiplicateur, et un financement était un financement au titre du fonds à effet multiplicateur associé à un Accélérateur de l'éducation des filles. Cinq autres financements au titre du fonds à effet multiplicateur ont été approuvés en même temps que des financements pour la transformation du système.

30 Les deux financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation en Afghanistan ont reprogrammé des activités soutenues par un ancien financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation qui a été annulé après la prise de pouvoir par les Talibans en 2021.

31 Le délai d'approbation des financements comprend le temps requis entre la date de début de la cohorte (qui commence par l'analyse des facteurs favorables, l'évaluation des facteurs favorables par le groupe consultatif technique indépendant, le cas échéant, et la préparation du pacte) et l'approbation des financements pour la transformation du système, et le temps requis entre l'élaboration du plan sectoriel de l'éducation (qui commence par l'analyse du secteur de l'éducation) et l'approbation des financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation. Il convient de noter que la moyenne de 25 mois concerne les 19 financements pour la transformation du système approuvés au 30 juin 2024.

milliards de dollars, alors qu'elle s'élevait à 2,4 milliards de dollars au cours de l'exercice 2023. La taille du portefeuille des financements de mise en œuvre en cours d'exécution a atteint un niveau record de 2,6 milliards de dollars durant l'exercice 2024, sans compter les financements accélérés (cf. figure 2.6).

Les décaissements du Fonds du GPE ont dépassé le milliard de dollars au cours de l'exercice 2024³². L'utilisation du Fonds du GPE a connu une hausse plus progressive et a atteint 545 millions de dollars au cours de l'exercice 2024. Bien que l'utilisation n'ait pas encore atteint le niveau escompté, la hausse des niveaux de décaissement, de la taille du portefeuille de financements en cours d'exécution et du nombre de financements de mise en œuvre approuvés (dont le montant a presque triplé entre les exercices 2023 et 2024, avec un portefeuille encore plus important attendu pour l'exercice 2025) indique que l'utilisation continuera d'augmenter.

Allocation des financements de mise en œuvre du GPE, par domaine prioritaire et niveau d'enseignement

Les financements du GPE continuent de soutenir les huit domaines prioritaires énoncés dans le GPE 2025, à savoir : l'accès à l'éducation ; l'apprentissage ; l'égalité des genres ; l'inclusion ; l'éducation des jeunes enfants ; l'enseignement et les enseignants ; le volume, l'équité et l'efficacité des financements nationaux ; et la capacité organisationnelle. La proportion du montant des financements alloués aux différents domaines prioritaires et niveaux d'éducation reste similaire à celle des années précédentes³³.

Changement climatique

Les financements alloués aux efforts de lutte contre le changement climatique ont enregistré une hausse au cours de l'exercice 2024. Le pourcentage de financements de mise en œuvre soutenant des mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets est passé de 24 % (soit 26 sur 107) pour l'exercice 2022 à 41 % (soit 49 sur 119) pour l'exercice 2024. Les activités soutenues dans ce domaine consistent à construire et à réhabiliter des infrastructures scolaires équipées de sources d'énergie renouvelables,

à intégrer les risques climatiques et de catastrophe ainsi que les questions environnementales dans l'enseignement et l'apprentissage, et à améliorer la résilience du système.

Égalité des genres

En 2024, le Secrétariat du GPE a mis en place un système de marqueur de l'égalité des genres qui permet de mieux estimer la mesure dans laquelle les financements intègrent l'égalité des genres dans la conception des programmes³⁴. Sur les 119 financements de mise en œuvre en cours d'exécution durant l'exercice 2024, 87 % intégraient l'égalité des genres dans au moins une activité. En volume, 41 % du montant total des financements en cours d'exécution (soit l'équivalent de 1,3 milliard de dollars) intégraient l'égalité des genres dans leurs activités.

Les financements du GPE 2025 intègrent de plus en plus l'égalité des genres dans leurs programmes. Tous les financements de mise en œuvre approuvés dans le cadre du GPE 2025 prenaient en compte l'égalité des genres dans au moins une activité³⁵, contre 81 % des financements approuvés avant le GPE 2025. En termes de montant des financements, 62 % des financements approuvés dans le cadre du GPE 2025 prenaient en compte l'égalité des genres dans leurs activités, contre 34 % des financements approuvés avant le GPE 2025 (cf. figure 2.7). Ce pourcentage comprend les activités dont l'égalité des genres est un objectif principal (c'est-à-dire que l'égalité des genres est l'objectif principal et qu'elle est essentielle à la conception de l'activité) et un objectif important (l'égalité des genres est un objectif important mais n'est pas la raison principale pour laquelle l'activité a été entreprise). Notamment, pour les financements approuvés pendant le GPE 2025, les activités ayant l'égalité des genres comme objectif principal représentaient 30 % du montant total des financements, contre 6 % pour les financements dans le cadre du GPE 2020.

Performance des financements du GPE

État d'avancement des financements pendant la mise en œuvre

Au cours de l'exercice 2024, 61 % des financements de mise en œuvre en cours d'exécution (soit 38 sur 62) étaient en bonne voie d'atteindre leurs objectifs globaux

³² Ce total comprend 983 millions de dollars de financements pour les pays et environ 70 millions de dollars de coûts pour le Secrétariat et l'administrateur fiduciaire du GPE.

³³ Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), « Allocation of Implementation Grants by Priority Areas under GPE 2025 and by Education Levels », (Washington, DC : GPE, 2024), <https://www.globalpartnership.org/content/gpe-grants-priority-areas-and-education-levels-november-2024> (en anglais).

³⁴ Veuillez-vous référer à l'annexe N pour obtenir de plus amples informations sur la méthodologie utilisée, qui s'appuie sur une méthodologie mise au point par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques et s'applique à tous les financements de mise en œuvre.

³⁵ Pour la Gambie, l'égalité des genres est soutenue par le financement pour le renforcement des capacités du système, qui finance aussi le même programme.

pendant la mise en œuvre (indicateur 14ia)³⁶, ce qui représente une hausse de 4 points de pourcentage par rapport aux 57 % enregistrés au cours de l'exercice 2023 (cf. figure 2.8)³⁷. Sur les 29 financements jugés en retard au cours de l'exercice précédent, plus de la moitié (soit 15) ont rattrapé leur retard sur le plan de la mise en œuvre et des dépenses et se sont améliorés pour être en bonne voie d'exécution ou entièrement mis en œuvre et clôturés.

Les financements en retard prennent moins de temps pour être à nouveau en bonne voie d'exécution. L'analyse des financements qui ont été évalués comme étant en retard entre 2015 et 2024 et dont l'état s'est finalement amélioré pour être à nouveau en bonne voie d'exécution ou clôturé montre que 16 financements en retard qui ont démarré après 2020 ont mis 1,5 an en moyenne pour être à nouveau en bonne voie d'exécution. En comparaison, 26 financements en retard qui avaient démarré entre 2015 et 2019 ont mis 2,04 ans pour être à nouveau en bonne voie d'exécution. Les mesures prises par le GPE pour surveiller davantage la mise en œuvre des programmes, notamment les examens réguliers du portefeuille de financements avec les agents partenaires, associées aux mesures renforcées pour les programmes figurant sur la liste de contrôle, ont permis de suivre de plus près l'état d'avancement des financements et d'assurer un suivi lorsqu'ils accusaient un retard.

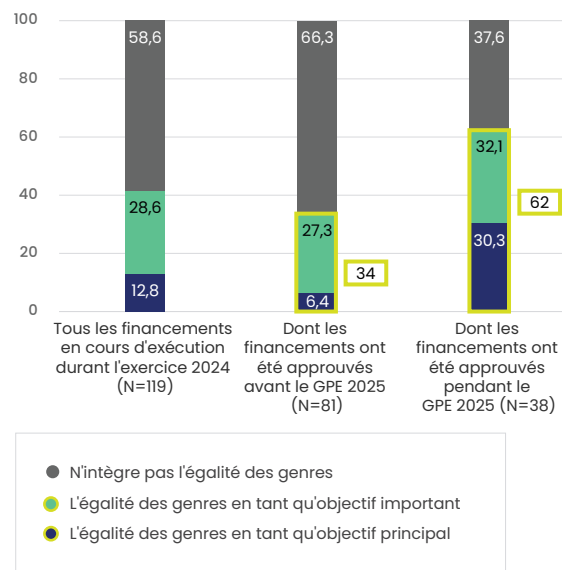
État d'achèvement des financements

La plupart des financements continuent d'atteindre leurs objectifs à l'issue de leur mise en œuvre (indicateur 14ib)³⁸. Sur les 24 financements qui ont été clôturés et qui ont soumis un rapport de fin d'exécution depuis le début du GPE 2025, 21 financements (soit 88 %) ont atteint

FIGURE 2.7 :

Les financements du GPE 2025 intègrent de plus en plus l'égalité des genres dans leurs programmes.

Part du montant du financement consacrée à l'égalité des genres (en %)



Source : Secrétariat du GPE.

Remarque : Pour les financements approuvés dans le cadre du GPE 2025, même si les activités sont marquées comme ne visant pas l'égalité des genres, au moins une activité dans le cadre du même financement a l'égalité des genres comme objectif principal ou important.

leurs objectifs globaux³⁹. Les financements clôturés cette année ont essentiellement permis d'améliorer les résultats d'apprentissage des enfants au Bénin, en Côte d'Ivoire et en Somalie (Somaliland)⁴⁰, de scolariser près de 34 000 enfants non scolarisés en Somalie (fédérale)

36 Les financements sont considérés comme étant en bonne voie d'atteindre leurs objectifs si l'état général de la mise en œuvre et l'état de l'utilisation des fonds sont tous deux en bonne voie, en ayant recours aux normes de suivi des financements du GPE. Cet indicateur couvre les financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation, les financements au titre du fonds à effet multiplicateur et les financements pour la transformation du système, avec une note de mise en œuvre disponible. Sur les 84 financements en cours d'exécution à la fin de l'exercice 2024, les 22 financements en cours suivants n'ont pas été comptés dès lors qu'ils n'avaient pas encore remis le premier rapport à la fin du mois de juin 2024 : Afghanistan (agent partenaire : Save the Children UK), Afghanistan (agent partenaire : UNICEF), Myanmar, Bêlize, Bhoutan, Cambodge, République démocratique du Congo, Éthiopie, Guyana, Haïti, Lesotho, Nigéria (Kaduna), Sierra Leone, Somalie (fédérale), Somalie (Somaliland), Soudan du Sud, Tadjikistan, Tanzanie (continentale), Tanzanie (Zanzibar), Viet Nam, Zimbabwe (fonds à effet multiplicateur) et Zimbabwe (financement pour la transformation du système et Accélérateur de l'éducation des filles).

37 Veuillez-vous référer à l'annexe K pour voir les progrès réalisés dans les huit domaines prioritaires du GPE 2025. Environ 80 % des financements sont en bonne voie d'atteindre les objectifs de tous les domaines prioritaires au cours de l'exercice 2024. La proportion de financements en bonne voie d'exécution est plus élevée que celle de l'état d'avancement global dès lors qu'elle ne tient pas compte de l'état d'utilisation des fonds.

38 Un financement est considéré comme ayant atteint ses objectifs globaux si son efficacité est jugée « substantielle » ou « élevée », selon les normes définies dans les rapports de fin d'exécution des financements du GPE. Les financements pris en compte pour établir la valeur de l'indicateur pour cette année sont les financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation et le fonds à effet multiplicateur.

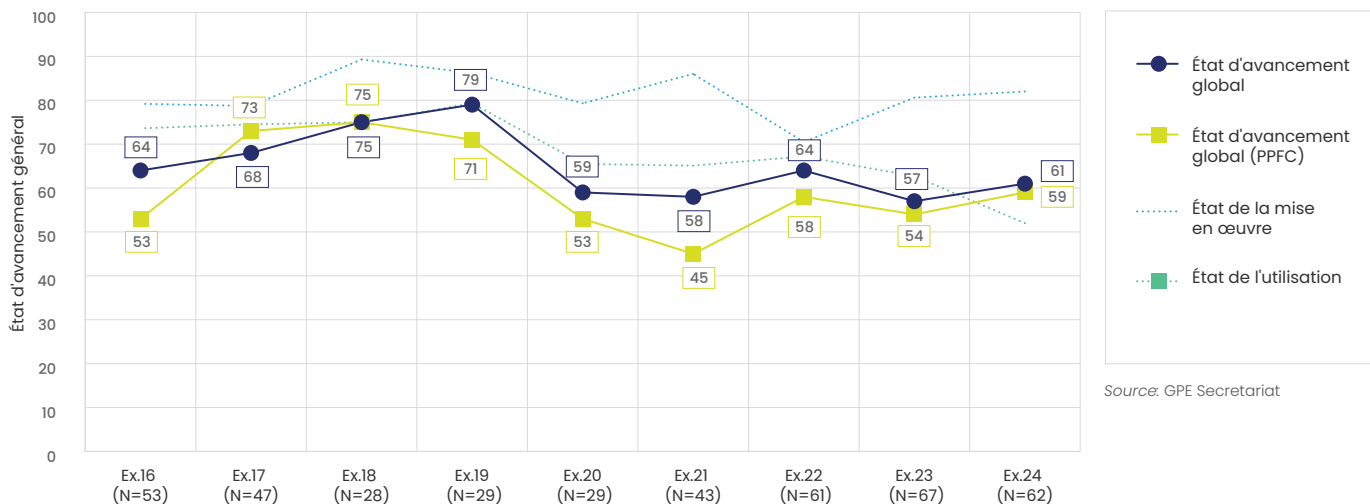
39 Cet indicateur comprend les rapports de fin d'exécution transmis entre les exercices 2022 et 2024. Les trois financements suivants n'ont pas atteint leurs objectifs : Afghanistan, Comores et Myanmar. Le financement de l'Afghanistan était en bonne voie d'atteindre ses objectifs, mais il a été annulé après la prise du pouvoir par les Talibans en août 2021 et avant qu'il ait pu atteindre ses objectifs dont la date prévue d'achèvement était 2024. Le financement en faveur des Comores n'a pas atteint ses objectifs en raison de la pandémie de COVID-19, d'une affectation insuffisante des fonds par le gouvernement et de problèmes de coordination entre le gouvernement et l'agent partenaire. Le financement du Myanmar a été annulé après que l'agent partenaire a interrompu les décaissements en raison du coup d'état militaire de 2021.

40 Au Bénin, la proportion d'élèves de deuxième année ayant atteint les niveaux minimaux lors des évaluations nationales des acquis scolaires est passée de 16,8 % à 29,1 % en lecture et de 23,2 % à 34,7 % en mathématiques. En Côte d'Ivoire, un projet financé par le GPE a élaboré un outil d'apprentissage des mathématiques pour les jeunes enfants qui s'appuie sur des recherches récentes en neurosciences et a permis aux enseignants d'améliorer leurs méthodes d'enseignement. À l'issue de la mise en œuvre du projet en 2023, 64 % des élèves de deuxième année ont atteint les niveaux minimaux de compétence en mathématiques dans les communautés pauvres et en retard de développement, contre 24 % en 2018. De 2019 à 2022, la Somalie (Somaliland), grâce au financement du GPE, a mené trois évaluations nationales des connaissances en lecture et en mathématiques dans les petites classes, qui ont montré de nets progrès dans la performance des élèves. La fluidité des sons de lettres est passée de 80,7 sons de lettres corrects par minute en 2019 à 86,7 en 2022. Les compétences en mathématiques se sont également améliorées, dès lors que le nombre d'additions correctes par minute est passé de 7,7 en 2019 à 11,1 en 2022.

FIGURE 2.8 :

Au cours de l'exercice 2024, 60 % des financements étaient en bonne voie d'atteindre leurs objectifs.

Proportion de financements en bonne voie d'exécution, dans tous les pays et dans les PPFC, exercices 2016 à 2024 (en %)



Source: GPE Secretariat

TABLEAU 2.2 :

Résultats obtenus au cours du GPE 2020 et du GPE 2025.

Nombre de manuels scolaires distribués, d'enseignants formés et de salles de classe construites ou réhabilitées, au cours du GPE 2020 et du GPE 2025

	Nombres atteints au cours des quatre années du GPE 2025 (2021-2024)	Nombres atteints au cours des cinq années du GPE 2020 (2016-2020)
Nombre de manuels scolaires distribués	168 850 450	155 715 890
Nombre d'enseignants formés	1 913 909	1 570 909
Nombre de salles de classe construites ou réhabilitées	36 135	16 837

Source : Secrétariat du GPE.

et de développer l'éducation de la petite enfance au Bhoutan et au Libéria. La performance des financements dans huit domaines prioritaires du GPE 2025 a également été satisfaisante (cf. le tableau de l'annexe L).

Distribution de manuels scolaires, formation professionnelle des enseignants et construction de salles de classe

Le GPE suit les résultats des financements au niveau des réalisations dans les trois domaines suivants : la distribution de manuels scolaires, la formation professionnelle des enseignants et la construction de salles de classe⁴¹. Depuis le début du GPE 2025, les financements de mise

en œuvre du GPE ont permis de distribuer 169 millions de manuels scolaires, de former 1,9 million d'enseignants et de construire ou de réhabiliter 36 135 salles de classe. Les résultats obtenus au cours des quatre années du GPE 2025 ont déjà dépassé les chiffres obtenus au cours des cinq années du GPE 2020 (cf. tableau 2.2). Parmi les principaux résultats obtenus cette année figurent notamment la distribution de plus de 11 millions de manuels scolaires en Tanzanie (continentale) (dont 1,7 million pour les élèves souffrant de déficience visuelle), la formation de 136 033 enseignants dans la province du Pendjab au Pakistan et la construction de 2 063 salles de classe d'enseignement préscolaire au Niger.

41 Veuillez-vous référer à l'annexe M pour obtenir de plus amples informations sur la méthodologie utilisée.

Nombre d'élèves bénéficiant d'un financement du GPE

Depuis le début du GPE 2025, le GPE a effectué le suivi du nombre d'élèves qui ont bénéficié de ses financements de mise en œuvre au cours de l'exercice 2022⁴². Les données de cette année montrent que, depuis 2022, le GPE a atteint environ 253 millions d'enfants⁴³, soit 39 % de tous les enfants en âge d'être scolarisés dans 76 pays bénéficiant de financements du GPE qui ont communiqué ce chiffre. Sur les 252,7 millions d'enfants concernés, 70 % (soit 176 millions d'enfants) se trouvent dans les PPFC (cf. figure 2.9). Sur les 165 financements ayant communiqué ce chiffre, 132 ont fourni des chiffres sur le nombre de filles atteintes, soit un total de 103 millions de filles⁴⁴.

Les financements du GPE ont également soutenu les enfants marginalisés. Huit financements ont déclaré avoir atteint 501 850 enfants déplacés à l'intérieur du pays, soit plus du double du nombre total d'enfants atteints jusqu'à l'année dernière (soit 211 100 enfants)⁴⁵. Quarante-deux financements ont déclaré avoir atteint un total de 380 397 enfants en situation de handicap, dont 43 475 enfants dans le cadre d'un financement en Tanzanie (continentale), qui a permis d'élaborer des guides pédagogiques en langue des signes et des outils de dépistage pour identifier les enfants ayant des besoins spéciaux. Cinq financements ont soutenu des enfants réfugiés et ont communiqué un total de 66 805 enfants bénéficiaires.

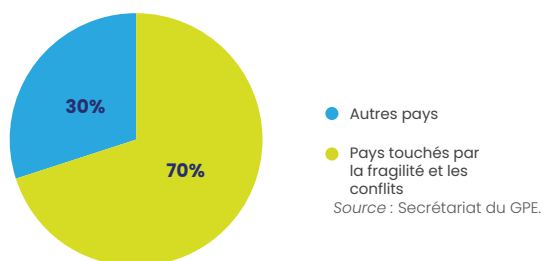
2.3 OBJECTIF INTERMÉDIAIRE : MOBILISER LES PARTENAIRES ET LES RESSOURCES À L'ÉCHELLE MONDIALE ET NATIONALE POUR OBTENIR DES RÉSULTATS DURABLES

L'objectif intermédiaire du GPE vient renforcer les objectifs poursuivis au niveau des pays. La partie suivante se penche sur le mécanisme de partage de connaissances

FIGURE 2.9 :

Le GPE a atteint 252,7 millions d'enfants depuis le lancement du GPE 2025.

Nombre total d'enfants bénéficiant des financements du GPE depuis le lancement du GPE 2025 (en millions)



et d'innovations du GPE (KIX), L'Éducation à voix haute et les initiatives d'appui technique du GPE, c'est-à-dire des programmes qui ont été conçus pour renforcer les capacités au niveau national. Cette partie passe également en revue les fonds qui ont été collectés pour fournir les ressources nécessaires à la réalisation des objectifs du GPE.

Un partenariat d'apprentissage grâce au KIX (indicateur 15)

Le mécanisme de partage de connaissances et d'innovations du GPE (KIX) est le plus grand fonds pour l'éducation dédié à combler les lacunes en matière de biens publics mondiaux dans le domaine de l'éducation. Conçu pour générer des connaissances axées sur la demande en développant des idées et des éléments factuels issus de la recherche appliquée, le KIX soutient également les échanges d'expériences et renforce la capacité en matière de connaissances des personnes qui les produisent et qui les utilisent dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Le KIX est mis

⁴² En s'appuyant sur les rapports des agents partenaires sur le nombre d'élèves qui ont directement participé aux activités du projet, qui ont reçu des incitations ou des services soutenus par le projet, ou qui ont bénéficié d'une autre manière des interventions du projet dans le cadre des financements de mise en œuvre du GPE (cf. l'annexe H du Rapport sur les résultats 2023 du GPE pour obtenir de plus amples informations sur la méthodologie). Les financements de mise en œuvre qui communiquent ce chiffre comprennent les financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation, les financements pour la transformation du système, les financements au titre du fonds à effet multiplicateur et les financements accélérés (y compris les financements accélérés COVID-19 du GPE) <https://www.globalpartnership.org/docs/fr-2023/fr-2023-gpe-rapport-des-resultats-annexes.pdf>.

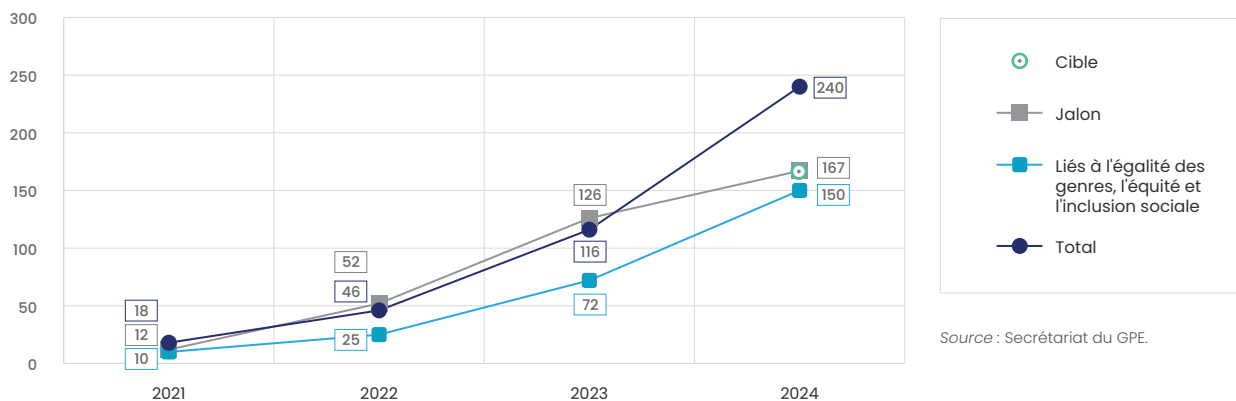
⁴³ Le nombre d'enfants atteints par an a diminué pour atteindre 26 millions au cours de l'exercice 2024, contre 107 millions au cours de l'exercice 2022 et 120 millions au cours de l'exercice 2023, en raison de la clôture des financements accélérés COVID-19. Ces financements représentaient 77 % et 85 % du nombre total d'enfants atteints au cours des exercices 2022 et 2023, respectivement. Le nombre d'enfants atteints par d'autres financements que les financements accélérés COVID-19 a augmenté, passant de 18 millions au cours de l'exercice 2023 à 22 millions au cours de l'exercice 2024, malgré la légère baisse du nombre de financements ayant communiqué ce chiffre, qui est passé de 72 à 69.

⁴⁴ Le nombre de filles bénéficiaires représente 41 % du nombre total d'enfants bénéficiaires, non seulement parce que 32 financements n'ont pas déclaré le nombre de filles bénéficiaires, mais aussi parce que certains financements n'ont communiqué que le nombre de filles qui bénéficient d'une activité donnée dans le cadre du financement, plutôt qu'une ventilation des filles par rapport au nombre total d'enfants qui bénéficient de l'ensemble du projet.

⁴⁵ Les huit financements suivants ont soutenu des enfants déplacés à l'intérieur de leur pays et en ont communiqué le nombre : Éthiopie, Haïti, Mozambique, Nigéria, Somalie (fédérale), Somalie (Somaliland), République arabe syrienne (avec l'UNICEF comme agent partenaire) et République arabe syrienne (avec Save the Children comme agent partenaire).

FIGURE 2.10 :**Le KIX contribue au renforcement des connaissances et des compétences dans les pays partenaires.**

Nombre total de cas d'adoption de travaux de recherche, de connaissances et d'innovations soutenus par le KIX dans l'élaboration ou la mise en œuvre de politiques au niveau national, 2021–2024



en œuvre par le Centre de recherches pour le développement international, grâce au financement de ce centre et du GPE. Il a été prolongé jusqu'en 2027 avec une enveloppe supplémentaire de 88 millions de dollars, ce qui porte son budget à plus de 165 millions de dollars.

Au cours de la période 2021–2024, les travaux de recherche et de connaissances soutenus par le KIX ont servi dans 240 cas pour l'élaboration ou la mise en œuvre de politiques éducatives dans 70 pays partenaires, 150 de ces cas étant liés à l'égalité des genres, à l'équité et à l'inclusion sociale (indicateur 15) (cf. figure 2.10). Ce nombre dépasse largement l'objectif global de 167 cas qui avait été fixé pour 2024. Cette hausse peut s'expliquer par plusieurs facteurs, notamment la maturation l'année dernière du cycle de recherche des projets, ainsi que l'exploitation par plusieurs projets d'occasions inattendues pour adopter leurs recherches et leurs innovations qui se sont présentées au cours de la mise en œuvre. Le rapport sur les résultats de 2025 rendra compte d'un indicateur révisé⁴⁶. Les premières conclusions d'un examen du KIX en cours montrent qu'il est unique par son ampleur, en termes d'étendue de la recherche et du nombre de pays atteints, et par le fait qu'il associe la production de connaissances, la mobilisation des connaissances et le soutien aux pays. Cet examen sera achevé en décembre 2024.

Le rapport annuel du KIX décrit plus en détails les résultats du KIX pour la période 2023–2024⁴⁷.

Activités de plaidoyer grâce à L'Éducation à voix haute (indicateur 17)

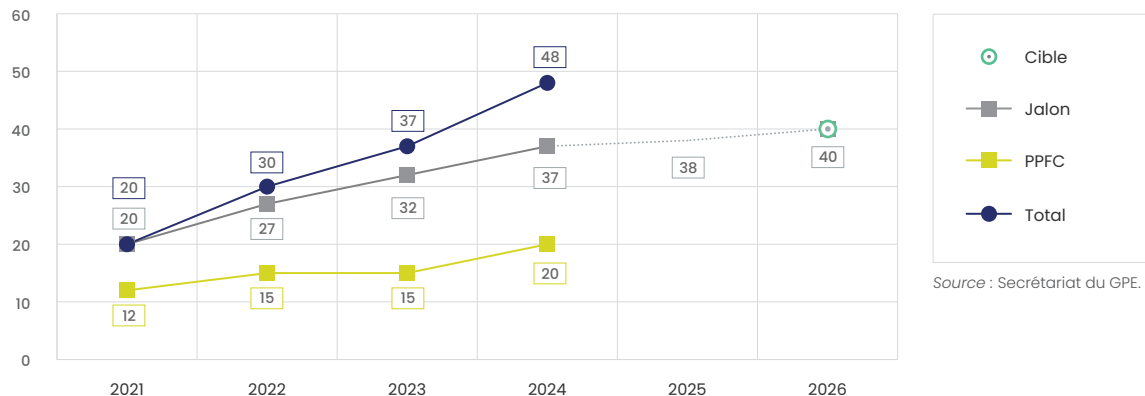
L'Éducation à voix haute finance des activités qui soutiennent la participation de la société civile à la prise de décision en matière de politique éducative. Cette initiative plaide en faveur d'un financement national et international accru de l'éducation et en faveur de politiques, d'une planification, d'un suivi et de résultats inclusifs dans le secteur de l'éducation. Mis en œuvre par *Oxfam Danmark* (anciennement *Oxfam IBIS*) et financé par le GPE, L'Éducation à voix haute est le plus grand fonds de plaidoyer pour l'éducation au monde. En décembre 2022, il a été prolongé jusqu'en 2027 avec une enveloppe supplémentaire de 60 millions de dollars, ce qui porte son financement total à 133 millions de dollars.

⁴⁶ Pour obtenir de plus amples informations sur l'indicateur révisé, veuillez-vous référer à la page 99 du « Cadre de résultats du GPE 2025 : Directives techniques et méthodologiques » du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), (Washington, DC : GPE, 2024), <https://www.globalpartnership.org/fr/node/document/download?file=document/file/2024-04-gpe-guide-methodologique-cadre-resultats.pdf>.

⁴⁷ Centre de recherches pour le développement international (CRDI), « Rapport annuel du KIX 2023–2024 : Favoriser les innovations dans l'éducation de la petite enfance », (Ottawa, Canada : CRDI, 2024), <https://www.gpekix.org/fr/knowledge-repository/rapport-annuel-du-kix-2023-2024>.

FIGURE 2.11 :**L'Éducation à voix haute contribue à améliorer la participation civique.**

Nombre total de pays où les organisations de la société civile engagées dans des projets financés par L'Éducation à voix haute ont influencé la planification, le dialogue et le suivi sectoriels de l'éducation, 2021-2024



De 2021 à 2024, les organisations de la société civile bénéficiant d'un financement de L'Éducation à voix haute ont influencé la planification, le dialogue ou le suivi sectoriels de l'éducation dans 48 pays⁴⁸, dépassant ainsi leur objectif de 37 (indicateur 17) (cf. figure 2.11)⁴⁹. Le rapport annuel de L'Éducation à voix haute présente les résultats de l'initiative pour la période 2023-2024⁵⁰.

En 2024, Oxfam a commencé à mesurer le niveau d'intégration de la notion de genre dans les changements d'orientation des politiques publiques influencés par les financements de L'Éducation à voix haute. Sur les 52 changements d'orientation des politiques publiques enregistrés dans les 48 pays, 27 ont été classés comme « élevés » au niveau de l'intégration de la notion de genre, 16 comme « moyens » et sept comme « faibles ». Les premières conclusions d'un examen en cours de L'Éducation à voix haute, qui sera achevé en décembre 2024, indiquent que cette initiative est très pertinente pour le plaidoyer de la société civile et la responsabilité sociale, et qu'elle leur apporte de la valeur ajoutée, ce qui contribue à renforcer les politiques et la responsabilité en matière d'éducation au niveau national.

Initiatives d'appui technique (indicateurs 16i et 16ii)

Les initiatives d'appui technique du GPE, anciennement appelées « capacités stratégiques », mobilisent l'expertise, les ressources et les solutions des partenaires techniques pour renforcer la capacité des autorités nationales à mener une action alignée et coordonnée entre plusieurs ministères. Le portefeuille de partenariats techniques comprend l'initiative pour des systèmes éducatifs intégrant le climat, l'initiative pour l'égalité des genres, l'initiative pour un apprentissage en toute sécurité, le mécanisme d'assistance technique en alimentation scolaire et l'initiative pour la technologie au service de l'éducation. Ces initiatives se concentrent sur le bien-être des enfants, qui est essentiel pour obtenir des résultats scolaires positifs, alors que l'expérience des enfants en matière de discrimination fondée sur le genre, de faim chronique, de violence dans et aux abords des écoles, de risques climatiques et du désavantage d'une fracture numérique croissante pose des défis uniques aux ministères de l'Éducation.

En 2020, le Conseil d'administration du GPE a approuvé une allocation initiale de 2 millions de dollars pour tester ce nouveau mécanisme d'appui technique à la demande qui a été expérimenté dans les domaines du suivi des systèmes, des données et du changement climatique. En s'appuyant sur les enseignements tirés de cette première année de mise en œuvre, le Conseil d'administration du GPE a alloué 20 millions de dollars

48 Ce nombre comprend 11 nouveaux pays en 2024, à savoir : Bolivie, Cabo Verde, Cameroun, République arabe d'Égypte, Éthiopie, Haïti, Indonésie, Niger, Ouganda, Sénégal et Vanuatu.

49 En 2024, de nouveaux objectifs ont été ajoutés à cet indicateur pour 2025 et 2026.

50 Le rapport annuel sera publié en décembre 2024 sur la page web de L'Éducation à voix haute du GPE, <https://www.globalpartnership.org/fr/what-we-do/advocacy-accountability>.

supplémentaires pour renforcer le soutien octroyé aux systèmes éducatifs intégrant le climat, et 12 millions de dollars pour tester des initiatives dans les domaines de l'égalité des genres, de la sécurité à l'école, de l'alimentation scolaire et de la technologie au service de l'éducation.

En 2024, l'initiative pour des systèmes éducatifs intégrant le climat, qui a d'abord été mise en place au Malawi et au Zimbabwe, a commencé à être déployée dans 35 pays dans le but d'intégrer l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets dans le secteur de l'éducation, avec un cofinancement du Japon à la fin de 2023. L'initiative a également servi de base à un partenariat avec le Fonds vert pour le climat afin d'élaborer un portefeuille de financements pour la lutte contre le changement climatique dans les pays participants. Les partenaires de l'initiative pour des systèmes éducatifs intégrant le climat, *Save the Children*, l'UNESCO et l'Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO (IIPÉ-UNESCO), ont présenté leur premier rapport semestriel sur l'état d'avancement⁵¹ en mai 2024.

Toujours en 2024, quatre nouvelles initiatives intersectorielles ont été mises en œuvre. En partenariat avec l'initiative « Priorité à l'égalité », l'initiative d'appui technique pour l'égalité des genres, qui vise à renforcer la capacité des pays à intégrer l'égalité des genres dans et par le système éducatif, a démarré au Tchad et en Côte d'Ivoire. La coalition *Safe to Learn* a lancé l'initiative pour un apprentissage en toute sécurité au Népal et en Sierra Leone, qui consiste à renforcer la capacité des pays à prévenir et à répondre à la violence dans et aux abords des écoles. L'initiative pour l'alimentation scolaire, conçue pour renforcer la capacité des pays à mettre en place des programmes d'alimentation scolaire de plus en plus durables, sensibles au genre et pris en charge par l'État, vient de démarrer au Kenya et au Lesotho, en partenariat avec le Programme alimentaire mondial et la Coalition pour l'alimentation scolaire. Enfin, l'initiative en faveur de la technologie au service de l'éducation, qui vise à renforcer la capacité des pays partenaires à utiliser la technologie pour améliorer l'accès à l'éducation et les résultats d'apprentissage des enfants, a débuté au Ghana et au Tadjikistan, en partenariat avec l'UNICEF et le *Tech4Ed Hub*. Ces projets pilotes permettront de tester diverses approches afin d'apporter un soutien ciblé pour le renforcement des capacités et d'informer le GPE sur l'efficacité des initiatives intersec-

torielles dans différents contextes nationaux et par le biais de différentes modalités de mise en œuvre, avant le cycle stratégique du GPE 2030. Chacune de ces initiatives commencera à rendre compte deux fois par an des progrès réalisés à partir de la fin de l'année 2024.

L'initiative pour le suivi, l'évaluation et l'apprentissage, mise en œuvre par *Social Impact* entre 2021 et 2024, arrive au terme de sa première phase, et le partenariat du programme de leadership en données sur l'éducation avec Cisco s'est terminé. Les enseignements tirés de cette initiative semblent indiquer que les pays partenaires ont besoin d'un soutien supplémentaire pour pouvoir produire et utiliser des données probantes afin de suivre les réformes au niveau du système, en plus du soutien ordinaire octroyé au suivi, à l'évaluation et à l'apprentissage des programmes. Des efforts ont été déployés pour apporter ce soutien avec le financement pour le renforcement des capacités du système du GPE. Les leçons tirées du programme de leadership en données sur l'éducation ont permis de guider l'engagement du GPE avec le secteur privé pour soutenir les besoins des pays, où l'alignement des efforts nécessite beaucoup de temps et un engagement institutionnel soutenu.

En 2024, 14 pays partenaires⁵² se sont servis des initiatives d'appui technique, dépassant ainsi l'objectif de 10 pays (indicateur 16i) (cf. [figure 2.12](#)). D'ici 2026, l'objectif est d'atteindre 35 pays.

En 2024, les sept initiatives ayant fait état de leurs progrès étaient en bonne voie d'atteindre leurs objectifs (indicateur 16ii). La plupart des rapports proviennent de l'initiative pour le suivi, l'évaluation et l'apprentissage, la première à avoir été déployée et dont la mise en œuvre est bien avancée. Les pays bénéficiant de l'initiative pour des systèmes éducatifs intégrant le climat et des autres nouvelles initiatives en sont tous aux premiers stades de la mise en œuvre, de sorte que des données sur les progrès accomplis devraient être communiquées dans les prochains rapports.

Financements innovants (indicateur 16iii)

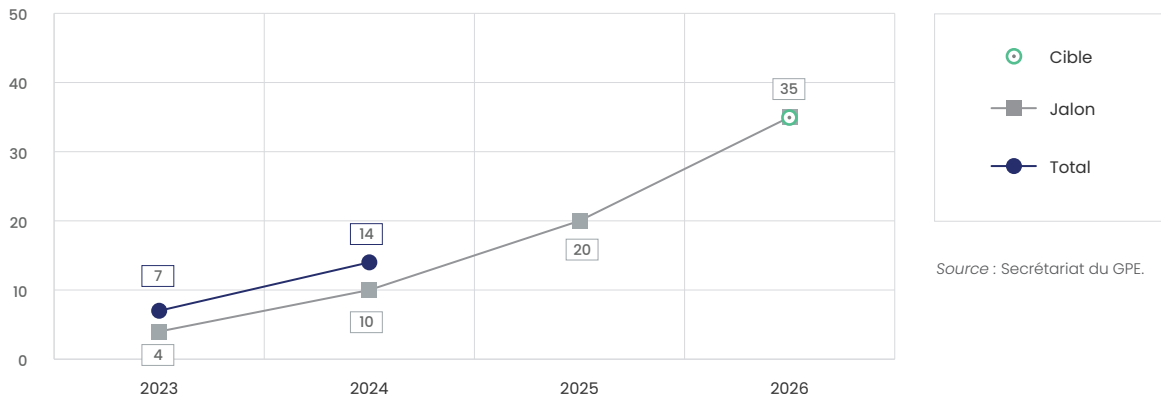
Outre les financements du GPE, d'importantes ressources financières seront nécessaires pour transformer l'éducation dans les pays partenaires. Le GPE 2025

51 *Save the Children*, UNESCO et IIPÉ-UNESCO, Rapport semestriel sur l'état d'avancement de l'initiative pour des systèmes éducatifs intégrant le climat, période de référence : avril 2023 à mars 2024, (Washington, DC : GPE, 2024), <https://www.globalpartnership.org/content/climate-smart-education-systems-initiative-bi-annual-progress-report-2024> (en anglais).

52 Ces pays sont le Cambodge, la Dominique, la Gambie, le Ghana, la Grenade, le Malawi, le Népal, l'Ouzbékistan, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, le Salvador, la Sierra Leone, le Tadjikistan, et le Zimbabwe.

FIGURE 2.12 :**Le nombre de partenariats stratégiques a considérablement augmenté en 2024.**

Nombre total de pays partenaires bénéficiant d'initiatives d'appui technique nouvellement mobilisées, 2023-2024



cherche à mobiliser des cofinancements externes nouveaux et supplémentaires grâce au fonds à effet multiplicateur du GPE, qui a été conçu pour attirer et diversifier les ressources provenant de divers partenaires financiers. Le financement au titre du fonds à effet multiplicateur du GPE cherche à mobiliser des financements complémentaires de la part des banques de développement, des organisations non gouvernementales et des partenaires bilatéraux en apportant 1 dollar pour chaque 3 dollars mobilisés en cofinancement. Plusieurs innovations ont été apportées au fonds à effet multiplicateur dans le cadre du GPE 2025, à savoir :

- > Le GPE 1 : 1 est conçu pour catalyser le financement provenant du secteur privé et des bailleurs de fonds philanthropiques en égalant leurs contributions dollar pour dollar.
- > L'initiative sur le financement intelligent de l'éducation du Groupe de coordination arabe (ACG SmartEd) mobilise 4 dollars du Groupe de coordination arabe et de la Banque islamique de développement pour chaque dollar du GPE, et cible 37 pays partenaires membres de l'Organisation de la coopération islamique et du GPE.
- > L'instrument Debt2Ed vise à favoriser l'allègement de la dette en convertissant les fonds qui auraient été consacrés au service de la dette en investissements dans l'éducation.
- > La mobilisation renforcée soutient les pays partenaires dans la conception et la mise en œuvre de stratégies de mobilisation des ressources destinées à collecter des ressources supplémentaires auprès de bailleurs de fonds souverains et non souverains.

Au 30 juin 2024, le GPE avait approuvé 940 millions de dollars en allocations octroyées suite à des manifestations d'intérêt à l'égard du fonds à effet multiplicateur dans le cadre du GPE 2025 (la moitié de ce montant a été convertie en financements, et l'autre moitié devrait être convertie en financements au cours de l'exercice 2025) (indicateur 16iii). Les financements au titre du fonds à effet multiplicateur ont permis de mobiliser plus de 3,8 milliards de dollars de cofinancement, dont 280 millions de dollars avec l'initiative ACG SmartEd, 140 millions de dollars avec le GPE 1 : 1, 77,1 millions de dollars avec Debt2Ed, et 31,1 millions de dollars avec la mobilisation renforcée. Ainsi, les ressources du fonds à effet multiplicateur du GPE ont été épuisées, ce qui prouve la forte demande et le vif intérêt pour les initiatives de financements innovants du GPE (cf. figure 2.13).

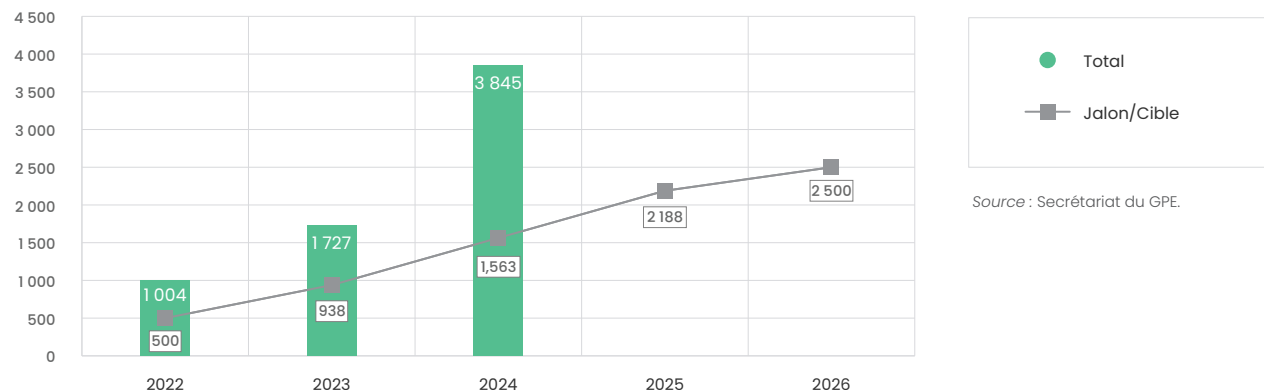
Cette hausse des cofinancements supplémentaires mobilisés peut également s'expliquer par la diversification importante des sources de cofinancements mobilisés auprès de plusieurs partenaires nouveaux et anciens. Dans le cadre du GPE 2025, le portefeuille de financements innovants du GPE a attiré des financements provenant de 64 cofinanciers pour atteindre 49 pays partenaires, notamment en mobilisant des financements destinés à atténuer les effets du changement climatique, à lutter contre les inégalités de genre et à promouvoir la continuité de l'éducation dans les situations de fragilité et de conflit.

Le fonds à effet multiplicateur s'annonce également prometteur quant à sa capacité à mobiliser des fonds supplémentaires en faveur de l'éducation au niveau local. Par exemple, au Malawi, une coalition composée de 11 fondations et entités du secteur privé s'est réunie pour verser plus de 41 millions de dollars de cofinancement afin de débloquer l'allocation au titre du fonds à effet

FIGURE 2.13 :

Les mécanismes de financements innovants du GPE ont permis de mobiliser plus de 3,8 milliards de dollars.

Cofinancement supplémentaire obtenu grâce aux mécanismes de financements innovants du GPE (en millions d'USD)



multiplicateur de 31,5 millions de dollars. Outre les contributions provenant des organisations de la société civile internationale et de fondations philanthropiques, le cofinancement comprend 7,86 millions de dollars de la société civile et des fondations du Malawi. Des succès similaires ont été enregistrés au Lesotho et au Ghana pour mobiliser des financements locaux.

Contributions des bailleurs de fonds au GPE

(indicateur 18)

Lors de la conférence de reconstitution des ressources de 2021, 27 bailleurs de fonds (dont 23 pays donateurs, une organisation multilatérale et trois fondations) se sont engagés à verser près de 4 milliards de dollars au Fonds du GPE pour la période 2021-2025. Le Qatar et la Fondation *Harry Hole* se sont engagés à verser 20 millions de dollars et 1,5 million de dollars supplémentaires au Fonds du GPE, respectivement en 2022 et 2023. En juin 2024, les bailleurs de fonds avaient honoré 56 % de leurs promesses financières, ce qui représente un décaissement total de 2,4 milliards de dollars de la part de 26 bailleurs de fonds. Alors que la Finlande, le Japon, la Fondation Lego, les Pays-Bas, l'*Open Society Foundation* et l'Arabie saoudite ont versé la totalité du montant annoncé pour la période 2021-2025, d'autres bailleurs de fonds, comme *Dubai Cares*, le Koweït et le Qatar, n'avaient pas encore versé leur contribution en juin 2024 (cf. figure 2.14).

CONCLUSION

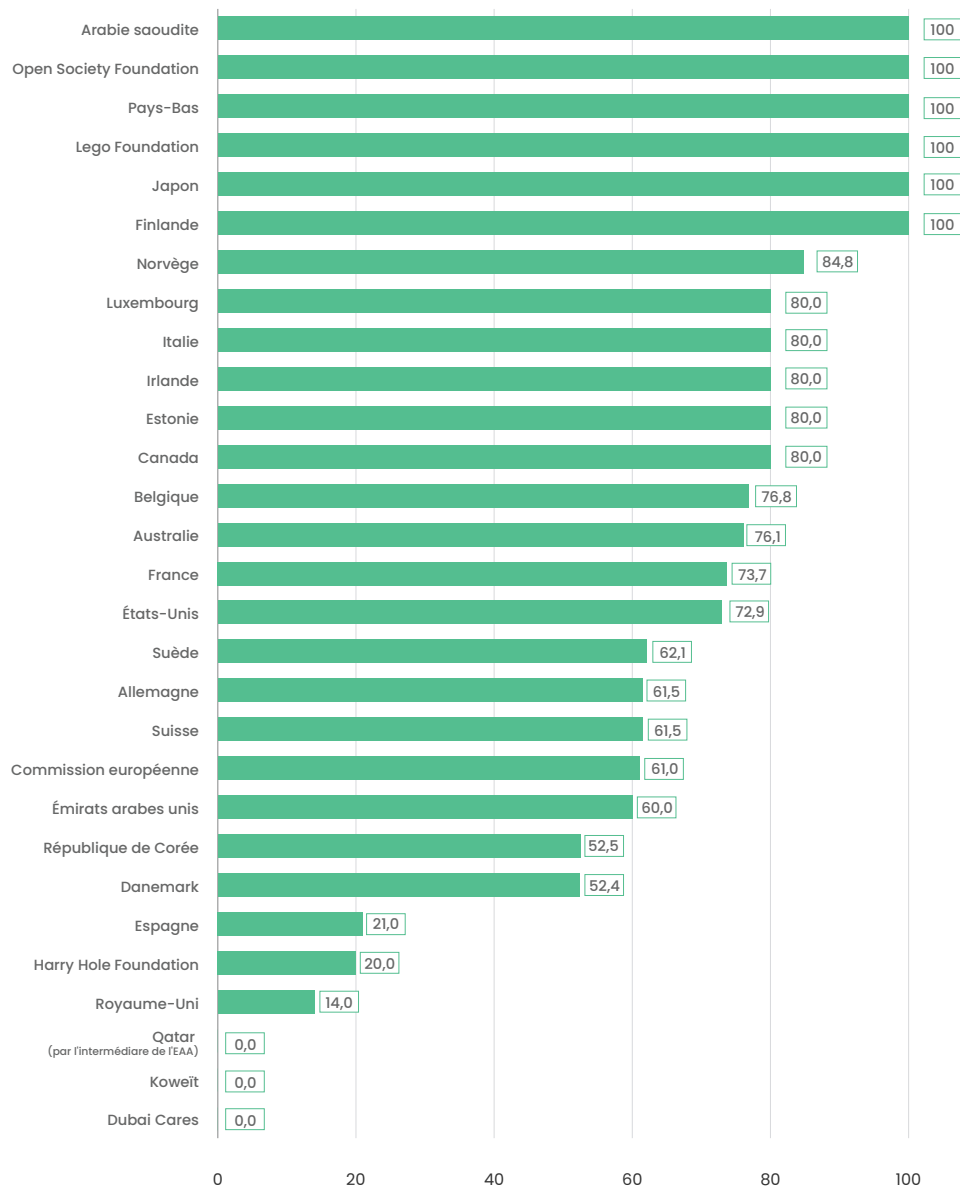
Le soutien apporté par le GPE aux réformes des systèmes des pays a commencé à porter ses fruits. Au cours de l'exercice 2024, 24 pays partenaires ont conclu leurs pactes de partenariat, ce qui porte à 57 le nombre total de pactes. Les rapports des pays sur l'état d'avancement des réformes de leurs systèmes pour la première année montrent que quatre cinquièmes des pays partenaires sont en bonne voie de relever les défis en matière de financement national, notamment l'équité et l'efficacité, et de coordination sectorielle. Environ la moitié des pays sont en bonne voie de relever les défis liés à la planification sectorielle de l'éducation intégrant la notion de genre, ainsi qu'aux données et éléments factuels. Au cours de l'année à venir, le GPE s'attend à recevoir des données plus systématiques de la part des pays. Par ailleurs, les pays réaliseront des examens de mi-parcours qui présenteront une image plus complète des progrès accomplis.

Le GPE a répondu au contexte sectoriel difficile en augmentant son soutien accordé aux pays partenaires au cours de l'année considérée. Le nombre de financements approuvés a presque triplé en 2024, dès lors que le volume total des financements approuvés est passé de 400 millions de dollars en 2023 à plus d'un milliard de dollars, grâce à la simplification du modèle opérationnel du GPE et à un meilleur alignement sur les processus d'élaboration des politiques des pays partenaires. Les décaissements du Fonds du GPE ont également dépassé le milliard de dollars au cours de l'exercice 2024.

FIGURE 2.14 :

Les bailleurs de fonds du GPE ont honoré plus de 60 % de leurs promesses de contribution au Fonds du GPE en juin 2024.

Part de la contribution annoncée qui a été honorée (en %)



Source : Secrétariat du GPE.

Les financements continuent d’atteindre leurs objectifs à l’issue de la mise en œuvre. En effet, près de 90 % des financements qui ont été clôturés depuis le lancement du GPE 2025 ont atteint leurs objectifs, notamment ceux liés aux résultats d’apprentissage, à l’égalité des genres et à l’inclusion. Par exemple, en Côte d’Ivoire, la proportion d’élèves issus des communautés défavorisées qui a atteint le niveau minimal de compétence en mathématiques est passée de 24 % en 2018 à 64 % en 2023. En

Somalie (fédérale), 33 955 enfants non scolarisés, dont 27 242 filles, ont été inscrits dans des écoles grâce à diverses interventions du projet.

Depuis le lancement du GPE 2025, les financements de mise en œuvre du GPE ont atteint 252,7 millions d’enfants, soit 39 % de tous les enfants en âge d’être scolarisés dans les 76 pays bénéficiant de financements du GPE qui ont communiqué ce chiffre. Sur les 252,7 millions

d'enfants concernés, 70 % se trouvent dans les PFC et 103 millions sont des filles. Au cours de la même période, les financements de mise en œuvre du GPE ont permis de distribuer 169 millions de manuels scolaires, de former 1,9 million d'enseignants et de construire ou de réhabiliter 36 135 salles de classe.

Les financements en cours d'exécution accordent également de plus en plus d'importance à l'égalité des genres et le volume des financements ayant défini l'égalité des genres comme objectif a presque doublé pour les financements qui ont été approuvés dans le cadre du GPE 2025 par rapport aux financements qui ont été approuvés avant le GPE 2025. Toutefois, la mise en œuvre des financements pour la transformation du système dans les délais impartis requiert une attention constante. Bien que les efforts déployés pour rétablir les financements qui étaient en retard en 2023 aient permis à plus de la moitié d'entre eux d'être à nouveau en bonne voie d'atteindre leurs objectifs, et que la performance globale de la mise en œuvre des financements se soit légèrement améliorée, environ 40 % des financements accusaient encore un retard en 2024.

Les financements du GPE ont été renforcés par le succès de ses mécanismes de financements innovants qui ont permis de mobiliser des fonds supplémentaires pour l'éducation. Ces mécanismes ont permis de mobiliser près de 4 milliards de dollars de cofinancement depuis 2022, dépassant largement l'objectif de 1,56 milliard de dollars qui avait été fixé pour 2024. Tous les mécanismes transnationaux du GPE, c'est-à-dire le KIX, L'Éducation à voix haute et les initiatives d'appui technique, ont également dépassé leurs objectifs pour 2024.

